

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
 ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50
 On peut s'abonner dans tous les
 Bureaux de poste suisses, avec
 une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 TÉLÉPHONE : Rédaction 13.75
 Administration et Annonces 87
 CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton
 et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
 Minimum par annonce » 2.—
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 0.50

LA SENTINELLE de ce jour
 paraît en 8 pages.

Avis à nos abonnés du dehors
 Nous prions instamment nos abonnés dont le paiement de l'abonnement n'est pas effectué d'utiliser le formulaire de chèque encarté dans un numéro précédent.
 Ils peuvent verser sans frais et dans chaque bureau postal, au compte de chèques postaux IV-b 313 :
Fr. 4.55 pour trois mois
 (Dernier trimestre 1921)
 Les remboursements seront consignés sous peu ; en payant par chèque, les frais seront évités.
 Mettre adresse et nom exacts.

Contribution à l'étude du prix de la vie

Les Tarifs douaniers
 IV
Minéraux, Métaux, Machines

Dans cette dernière étude, nous continuerons à abandonner tout ce qui n'intéresse pas les consommateurs (locataires aussi) et l'industrie.
Matières minérales. — Pierre à bâtir, pierre à chaux, ciment, houille, coke, briquettes, etc. Les combustibles à eux seuls représentent environ 500 millions sur les 554,220,000 de cette rubrique. Avec les anciens tarifs, ils étaient exempts de tous droits, ainsi que la pierre de carrière, la chaux grasse, etc. Le total des anciens droits s'élevait à 130,200 fr., celui des nouveaux serait de 3,024,700, soit une augmentation de 2,894,000 francs ou de 2226 % (augmentation du prix selon les index de Lorenz, 146 % !). Trop modeste, M. Schulthess. Ces droits représentent du 0,6 % sur la valeur.

Argiles, grès, poteries. — Nous nous arrêtons à la moitié des postes seulement. Valeur, 17 millions 950,000 francs ; anciens droits, 695,000 francs ; nouveaux, 1,986,000, soit une augmentation de 1,291,000 ou 186 %, alors que les chiffres index de Lorenz indiquent une augmentation de 49 % pour la production industrielle minérale. Ou diantre se niche donc le facteur « ad valorem » de M. Musy ?

Verre. — Valeur, fr. 18,950,000 fr. ; anciens droits, 877,000 fr. ; nouveaux droits, 1,754,000 fr. ; augmentation, 877,000 fr. = 100 %. Sur valeur de la marchandise, 9 %.

Fer. — Sur 106 postes, nous en retenons 53, juste la moitié donc et cela toujours pour les raisons déjà indiquées. Nous sommes ici encore allés très loin, puisque nous avons laissé de côté, par exemple, la tôle ondulée, la tôle d'acier, les limes, les outils de précision, les ouvrages en fonte grise et les ouvrages en fonte malléable. Malgré cela, nous arrivons à des sommes sérieuses. Valeur des importations, 225,000,000 ; anciens droits, 4,340,000 fr. ; nouveaux droits, 9,444,000 fr. ; augmentation, 5,104,000 fr. = 110 %. Sur valeur de la marchandise, 4 %.

Cuivre, or, argent. — La valeur est ici naturellement très forte comparée aux droits. Les 41 millions d'or et d'argent, exempts de droits jusqu'ici, en paient un insignifiant avec les nouveaux. Tout le poids des droits de ce chapitre tombe donc sur le cuivre, le plomb, le zinc, l'étain. Nous ne retenons évidemment que ces éléments. Les importations sont de 71,200,000 fr., les anciens droits de 395,500 fr. et les nouveaux de 902,100 fr. ; augmentation, 506,600 fr. = 130 %. Sur valeur de la marchandise, 1,2 %.

Machines et engins. — Nous ne retenons que 5 postes sur les 25 de cette catégorie, constatant que nous sommes surtout exportateurs en ce domaine. Nous avons cependant, et cela comme dans toutes les autres catégories, retenu les postes intéressants l'agriculture. Valeur, 15,325,000 francs ; anciens droits, 369,200 fr. ; nouveaux, 999,200 fr. ; augmentation, 630,000 fr. = 170 %. Sur la valeur, 6 %.

Véhicules. — Les gros postes de cette catégorie sont les bicyclettes et les fourgons ou wagons. Nous abandonnons les automobiles. Valeur, 20,200,000 fr. ; anciens droits, 755,000 ; nouveaux, 2,010,000 fr. ; augmentation, 1,255,000 fr. = 166 %. Sur la valeur, 10 %.

Instruments et appareils. — Deux postes. Valeur, 15,500,000 fr. ; anciens droits, 174,500 fr. ; nouveaux, 528,300 fr. ; augmentation, 353,800 fr. = 200 %.

Matières pharmaceutiques. — Valeur, 15 millions 670,000 fr. ; anciens droits, 276,500 fr. ; nouveaux, 1,020,100 ; augmentation, 743,600 fr. = 270 %. Toujours trop modestes, ces messieurs !

Produits chimiques pour l'industrie. — Valeur, 170,700,000 fr. ; anciens droits, 901,000 fr. ; nouveaux, 5,577,500 fr. ; augmentation, 4,676,500 fr. = 519 % !! Sur valeur, 3 %.

Couleurs. — Valeur, 12,060,000 fr. ; anciens droits, 169,100 fr. ; nouveaux, 328,900 ; augmentation, 159,000 fr. = 94 %. Sur valeur, 3 %.

Huiles, graisses, savons. — Valeur, 53,225,000 francs ; anciens droits, 803,500 fr. ; nouveaux, 1,833,500 ; augmentation, 1,030,000 fr. = 128 %. Sur valeur, 3 ½ %.

Articles non dénommés ailleurs. — Nous retenons quelques postes : quincaillerie, articles de bureau, jouets, lampes à incandescence, etc. Valeur, 40,900,000 fr. ; anciens droits, 970,900 fr. ; nouveaux, 3,600,900 fr. ; augmentation, 2,630,000 francs = 275 %. Sur la valeur, 9 %.

Résumons :

	Anciens droits	Nouv. droits
	Fr.	Fr.
Matières minérales	103,200	3,024,700
Argiles, poteries	695,000	1,986,000
Verre	877,000	1,754,000
Fer	4,340,000	9,444,000
Cuivre, zinc, etc.	395,500	902,100
Machines, engins	369,200	999,200
Véhicules	755,000	2,010,000
Instruments	174,500	528,300
Matières pharmaceutiq.	276,500	1,020,100
Produits chimiq. industr.	901,000	5,577,500
Couleurs	169,100	328,900
Huiles, savons	803,500	1,833,500
Articles divers	970,900	3,600,900
Total	10,830,400	33,009,200

soit une augmentation de 22,178,800 fr. ou de 204 %.

Évaluons maintenant les effets sur le prix de la marchandise :

	Valeur	Nouv. droits	% de la val.
	Fr.	Fr.	
Matières minér.	554,220,000	3,024,700	0,6
Argiles, poteries	17,950,000	1,986,000	11,0
Verre	18,950,000	1,754,000	9,0
Fer	225,000,000	9,444,000	4,0
Cuivre, zinc	71,200,000	902,100	1,2
Machines, engins	15,325,000	999,200	6,0
Véhicules	20,200,000	2,010,000	10,0
Instruments	15,500,000	528,300	3,5
Mat. pharmac.	15,670,000	1,020,100	7,0
Prod. chim. ind.	170,700,000	5,577,500	3,0
Couleurs	12,060,000	328,900	3,0
Huiles, savons	53,225,000	1,833,500	3,5
Articles divers	40,900,000	3,600,900	9,0
Total	1,230,900,000	33,009,200	3,0

Constatons qu'en mettant de côté les matières minérales comprenant les charbons, on aurait eu : valeur, 676 millions au lieu de 1,230, et droits 30 au lieu de 33 millions.

Il ne nous reste plus qu'à faire une récapitulation générale pour l'édification de nos lecteurs sur la politique du Conseil fédéral.

E.-Paul GRABER.

ECHOS

Un sermon « prismatique » dans un temple de New-York

L'église protestante de Saint-Marc est un des sujets d'attraction de New-York, depuis que le pasteur qui en a charge s'est mis en tête d'installer un éclairage électrique à feux changeants et dont les couleurs répondent plus ou moins à l'état psychologique des fidèles et aux diverses phases du service qui se déroule. C'est ainsi que, l'autre soir, le Dr William Gatheries fit un sermon que les journaux locaux qualifient de « prismatique », en raison des diverses couleurs qui, pendant que l'orateur développait son thème, baignaient l'auditoire.

Vers la fin du sermon et pendant que le prédicateur exposait les merveilles accomplies par l'amour dans le cœur des hommes, des lueurs rouges, roses et jaunes furent diffusées sur les fidèles qui, paraît-il, n'en devinrent que plus fervents et plus attendris.

L'homme qui fait la pluie... et le beau temps

Les fermiers du district de Medicine Hat, dans l'Alberta du Sud, viennent de renouveler le contrat qu'ils avaient conclu avec un « faiseur de pluies », un certain Charles H. Hatfield. Celui-ci, qui provoque la condensation des molécules d'eau dont les nuages sont chargés, a réussi, en effet, à faire pleuvoir dans ce district qui, pendant quatre années successives, avait souffert terriblement de la sécheresse. Il plut même avec une telle abondance que les fermiers lui demandèrent de cesser ses expériences. La récompense promise était de huit mille dollars pour huit pouces d'eau entre le 1er mai et le 1er août.

En avril dernier, Hatfield édifica ses installations sur les rives du lac Chappice, situé à environ 730 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ses installations consistent en un mâât haut de 7 m. 50, que surmonte un récipient ouvert contenant certains produits chimiques dont l'inventeur garde le secret.

Charlot change de genre

Interviewé à son arrivée à New-York, Charlie Chaplin (Charlot) a annoncé qu'il ne tournerait plus que deux comédies et qu'il se lancerait dans le drame, qui fut toujours son ambition. Il va, a-t-il dit, présenter l'« Histoire de M. Polly », de H.-G. Wells.

Comme on lui demandait de faire une comparaison entre les jeunes filles anglaises et françaises, l'étoile du cinéma dit : « Les premières sont plus distinguées, mais les secondes font beaucoup plus d'effet. »

Appel à la Population

Un concours d'idées pour des industries nouvelles

Introduction

Avant de présenter à nos lecteurs les buts du concours d'idées en vue de la création d'industries nouvelles, qu'il nous soit permis de leur rappeler quelques souvenirs. En 1914, la Ville de La Chaux-de-Fonds avait ouvert divers chantiers en vue d'occuper ses chômeurs. Parmi ceux-ci on créa un atelier destiné à la fabrication de bracelets extensibles. Un certain nombre de chômeurs y furent employés et y apprirent même un nouveau métier. Il y avait là d'anciens graveurs, des mécaniciens, des monteuses de boîtes, des faiseurs de pendants, etc., etc. Cet utile établissement, créé par les soins de la Commune, permit de secourir par un travail intéressant de nombreux chômeurs, et lorsque la crise fut terminée, une partie de ces ouvriers trouva moyen de s'établir pour la fabrication de bracelets. D'autres furent employés chez les premiers. On avait ainsi bel et bien créé une industrie nouvelle qui prospéra et se développa d'une façon considérable. Les changements de la mode dans la montre et la crise horlogère de 1918 vinrent mettre un terme à cette prospérité. On pourrait discuter à perte de vue sur la question de savoir si cette activité a été réellement profitable à la communauté. Nous n'entrerons pas ici dans une dissertation économique. Nous estimons cependant qu'on peut conclure par l'affirmative puisque des travaux introduits par la Commune dans le but précis de venir en aide à des chômeurs, subsistèrent ensuite et furent un élément d'activité industrielle appréciable.

La situation actuelle

Notre ville subit de nouveau une grave crise. L'autorité communale et le Conseil général ont créé un nouvel organisme de secours aux chômeurs. Chacun le connaît dans ses grandes lignes. La Commission générale de chômage se subdivise en quatre sous-commissions. L'une d'elles, dite des industries nouvelles, a précisément pour tâche de trouver de nouvelles activités industrielles, dans le sens même de ce qui a été fait en 1914. Par suite de l'inextricable situation actuelle, son devoir n'est pas facile. La hauteur des changes étrangers empêche toute recherche de travaux destinés à l'exportation. Il a fallu se rabattre sur le marché intérieur. Ici, nouvelle difficulté. Ce marché est saturé de produits tant indigènes qu'étrangers. Partout grosse mévente. La Commission des industries nouvelles n'entend pas faire concurrence à l'industrie indigène. En consultant la statistique des importations il est facile de constater que notre pays achète encore à l'étranger une quantité d'articles qui peuvent être fabriqués chez nous. Le concours d'idées lancé par la Commission des industries nouvelles vise précisément des articles de ce genre-là ou toute nouveauté susceptible d'être fabriquée en Suisse. Nous avons cependant été contraints par la situation à donner certaines formes précises et strictement définies à ce concours. Par exemple, il vise à la fabrication d'objets demandant peu de matières premières et beaucoup de main-d'œuvre. Il va de soi que la commission saura faire les distinctions utiles et qu'elle tiendra compte de la valeur de chaque projet, même si l'un d'eux nécessitait plus de matière première que tel autre de moindre envergure. La situation géographique de notre ville empêche cependant l'introduction de certaines industries où les matières trop lourdes ou trop nombreuses entrent en première ligne de compte. La fabrication en serait trop obérée, dès l'abord, par suite des gros frais de transport. D'autre part, il faut chercher à employer le plus grand nombre possible de chômeurs.

Pourquoi un appel au public ?

La Commission des industries nouvelles a confiance dans sa tâche parce qu'elle sait qu'une expérience profitable a été faite dans le même ordre d'idées en 1914. Nous l'avons rappelée plus haut. Cependant, réduite à ses propres recherches et à la capacité de ses sept membres, la commission se rend parfaitement compte qu'elle entreprendrait un travail presque au-dessus de ses forces si elle n'en appelait pas à la collaboration de toutes les bonnes volontés et à l'esprit d'ingéniosité de notre population en général. Ce n'est que par un contact direct avec le public et avec les chercheurs épars, qu'elle ne connaît pas tous et qui pourtant travaillent déjà à des recherches de même genre, qu'elle pourra obtenir des résultats heureux et féconds pour la prospérité commune. Elle fait donc un pressant appel à l'intérêt de chaque citoyen pour les recherches qu'elle entreprend. Elle ne rebute aucune bonne volonté. Elle ne négligera aucun projet, si modeste soit-il. Le concours sera ouvert à tous. Il sera de nature à susciter une saine émulation et réveillera, nous en sommes persuadés, à son maximum l'esprit inventif et ingénieux des populations de nos montagnes.

BUTS ET CONDITIONS DU CONCOURS

La Commission des Industries nouvelles lance un grand concours d'idées avec prix. Le Conseil

général a mis, à cet effet, à sa disposition, la somme de fr. 3,000.—.

Cette somme sera répartie aux quinze meilleurs projets. Toutefois, la Commission se réserve de ne pas donner de premier et deuxième prix, si les réponses ne sont pas suffisamment intéressantes.

A. Les soumissions devront porter sur des objets qui ne se fabriquent pas en Suisse ou d'une manière insuffisante aux demandes du marché. Les objets ou travaux présentés par les concourants doivent servir soit aux besoins de nos industries ou de notre consommation ou encore de notre économie nationale. Le prix de la main-d'œuvre doit, le plus possible, être supérieur au coût de la matière de fabrication.

B. Les possibilités d'écoulement doivent être indiquées dans le projet présenté.

C. Le concourant doit indiquer quel est le matériel ou les matériaux nécessaires à la fabrication.

D. Chaque personne prenant part au concours doit indiquer le budget d'exploitation, le prix de revient et le prix de vente (ainsi que le prix de vente de la concurrence éventuelle).

E. Le projet doit préciser d'une façon absolument détaillée quel est le nombre d'ouvriers ou d'ouvrières capables d'être occupés à cette fabrication.

F. Chaque soumission sera accompagnée de l'objet décrit ou de son plan. Au cas où l'objet ne pourrait être présenté en même temps que la soumission, le plan devra donner des détails précis à son sujet.

G. Chaque travail présenté sera enfermé dans une grande enveloppe, sans aucune indication de la source et de l'auteur du projet. La première page de la description de l'objet ou du plan sera laissée en blanc. Sur cette page figurera seulement une devise ou un motto quelconque. La grande enveloppe contiendra une seconde enveloppe, plus petite, sur laquelle le concourant écrira également la devise de son projet. C'est dans cette seconde enveloppe, fermée et cachetée, qu'il mentionnera sur une simple page blanche, son nom, sa qualité, et son adresse.

H. Afin de donner à chaque concourant toutes les chances de faire valoir son projet, le jury se réserve de faire appel à des personnalités compétentes pour juger chaque travail au point de vue technique et de sa valeur économique.

I. Chaque concourant pourra indiquer s'il réserve ou non ses droits de propriété.

K. Les projets devront parvenir en main de la Commission au plus tard le 30 novembre 1921, à 18 heures, et seront adressés à M. Paul Gigon, président de la Commission des industries nouvelles, Beau-Site, 19. La Chaux-de-Fonds.

L. Le jury attribuera les prix suivants aux meilleurs projets :

Un prix de 500 fr. ; deux prix de 400 fr. ; deux prix de 300 fr. ; un prix de 200 fr. ; neuf prix de 100 fr.

Le jury se réserve de ne pas attribuer de premier ou deuxième prix au cas où les réponses ne seraient pas suffisamment satisfaisantes.

La Commission des industries nouvelles.

Chacun ses responsabilités

La lettre publiée dans la « Sentinelle » du 20 octobre et adressée au personnel de la Tavannes Watch oblige, on le comprendra, un mot de réponse du soussigné.

1° Les délégués du Comité central n'ont, au cours des discussions, soit avec les patrons, soit en assemblée des ouvriers de Tavannes, pas cessé de rappeler l'impossibilité pour eux d'accepter un arrangement se terminant par la baisse des salaires, et cela précisément à cause de la convention du 1er octobre 1919.

2° La direction de la Tavannes Watch ayant, dans ce cas, refusé d'abord de suivre la procédure fixée dans le contrat collectif, puis la médiation de l'Office fédéral du Travail, il devenait impossible au Comité central de la F. O. M. H. de sanctionner la décision des ouvriers, sans violer lui-même la convention du 1er octobre 1919.

3° Le Comité central ayant dû porter devant le tribunal arbitral toutes les violations de conventions constituées par l'imposition de baisses de salaires aux ouvriers, il devenait plus évident encore qu'il ne pouvait sans commettre une faute impardonnable pour sa demande devant le tribunal, laisser de côté celle opérée par la Tavannes Watch.

Dans ces conditions, la lettre adressée au personnel par la direction, n'est qu'une manœuvre destinée à faire impression pour obtenir un témoignage du personnel, en vue de dégager ses responsabilités dans le procès.

Le procédé est discutable, mais dans un moment où les associations patronales et ouvrières, et les pouvoirs publics, tentent un effort pour sauver l'industrie horlogère, si la manœuvre est habile, elle est par contre dépourvue d'élégance.

Il est des responsabilités que nous ne saurions endosser. La manœuvre de la Tavannes Watch est une de celles-là.

A. GROSPIERRE.

Brasserie de la Charrière

Samedi soir

Tripes

Se recommande, 9682
Jules WYLER.

Tous les dimanches matin 1010

Croissants feuilletés
au beurre

Pâtisserie KLÄUI

Rue Neuve 7 Tél. 2.32

CAFÉ DU JURA
Col-des-Roches

Dimanche 23 octobre 1921
dès 19 1/2 h.



Se recommande, 1541
Le tenancier.

POUR LE TERME

LINOLÉUMS

Beau choix

chez 1339

M. FRIOLET-JEANNET
Le Locle

E. Gruber

NEUCHÂTEL

Rue du Seyon, 14b.

Tissus - Toilerie - Lingerie -
Sous-vêtements - Beau choix de
Tabliers - Bretelles. 9819
TIMBRES ESCOMPTE NEUCHÂTELOIS.

Société coopérative de
Consommation
de Neuchâtel

Chiffre d'affaires en 1920

3,801,025 fr.

Réserve : Fr. 229,454
Capital : 128,540

Tous les bénéfices sont répartis
aux acheteurs

La Société est le régulateur in-
contesté, aujourd'hui, des prix
de tous les articles dont elle s'oc-
cupe. — On devient sociétaire sur
une demande écrite, dont le for-
mulaire est à disposition dans
tous nos magasins et au bureau,
Sablons 19, et par la souscription
d'une part du capital de Fr. 10 au
moins. La finance d'entrée est
de Fr. 5. 6980

On est considéré comme socié-
taire dès qu'un acompte de Fr. 2
a été payé sur les Fr. 15 ci-dessus.

Les coopérateurs conscients ne se
servent que dans leur Société.

Apollo

Neuchâtel

Jardin Anglais

Du 21 au 27 octobre
Dimanche : Matinée permanente
à 2 1/2 heures

Une étonnante création !

PINA MENCHELLI

dans

L'Histoire d'une femme

Grand drame en 4 actes
interprété par la célèbre
artiste italienne

Tortures morales d'une
malheureuse jeune fille
séduite puis abandonnée

Une femme à poigne

Comédie burlesque
en 2 actes 6983

La richesse du Mexique

Superbe documentaire
des plus intéressants

Dès vendredi le 28 :

GIGOLETTE

Grand drame parisien
par M. Pierre Decourcelle
est l'œuvre
la plus émouvante, la plus
dramatique, la plus popu-
laire
surpassant Les Misérables

Seulement Samedi

Dimanche

Lundi

Jeudi

Caisse : 7 h. 45
Location tous
les jours dès 9 h.
du matin

Cinéma Pathé au Théâtre

Le Sens de la Mort

Le plus angoissant
des drames
de conscience

P. Bourget

interprété
par

André Nox

L'Amour veille

Délicieuse
comédie de

Caillavet et de Fiers | Pathé-Journal

LA FÊTE DES VENDANGES à NEUCHÂTEL du 2 octobre 1921

DIMANCHE, en cas de mauvais temps, GRANDE MATINÉE avec programme complet

EXPOSITION - PEINTURE - DESSIN

A. & G. LOCCA

COLLÈGE INDUSTRIEL — Entrée libre — 23 au 31 OCTOBRE
de 9 à 12 heures et de 14 à 17 1/2 heures 1496

Brasserie du Terminus
SAINT-IMIER

Samedi 22 octobre, à 20 heures
Dimanche 23 octobre, à 15 heures et 20 heures

GRANDS CONCERTS

(Tournée De la Ville)

M. GODASS, comique (dérivant les plus moroses)
M^{lle} LILLY, diction

M. DE LA VILLE dans les nouvelles œuvres de Montéhus
1508 Se recommandent, le tenancier et la troupe.

MÉTROPOLE

LA BONNE NOUVELLE!!

Tou-Tim's
EST DE RETOUR

ainsi que

Ginette DURIEU
D'ANTEUIL
et BERSIN

CHACUN ET CHACUNE DANS
SES SPÉCIALITÉS DE PLUS EN

: : : PLUS APPRÉCIÉES : : :

Se recommande
« LATROUPÉPOLRÉ »

1529

Buvez le „Stimulant“

APÉRITIF AU VIN ET QUINQUINA 8856

A L'APOLLO :-: LE LOCLE

NAZIMOWA
dans la pièce

Les Jouets de la Destinée
est le tout du programme

DIMANCHE, en cas de mauvais temps,
MATINÉE A 15 HEURES 1479

CHAPELLERIE ANGST

LE LOCLE G. GOSTELI, succ. LE LOCLE

Expose toujours les dernières créations de la saison, tout en vendant
excessivement bon marché; voir nos étalages, vous serez convaincus 1508

Très grand choix dans les articles suivants :

Chapeaux pour Dames, Messieurs, Enfants - FOURRURES
Parapluies, Gants pour Messieurs, Coles, et tout particulièrement en
CRAVATES CRAVATES CRAVATES

Cercle ouvrier - La Chaux-de-Fonds

Dimanche 23 octobre, dès 20 heures

Grand Concert

donné par la

Société de chant « Espérance Ouvrière » de Saint-Imier

AU PROGRAMME : 1512

Chœurs - Quatuors - Solis - Comédies

Entrée : 50 ct.

En cas de mauvais temps l'après-midi, CONCERT par l'orchestre Droz

Brasserie de la Place, Saint-Imier

Samedi et Dimanche

Grandes Représentations

par le célèbre illusionniste et prestidigitateur

D' FAUST et sa troupe

avec le concours de Georgis ??? ?

Succès fou dans nos Théâtres et Kursaals suisses
Pour la première fois à St-Imier

P5701J PROGRAMME DE GRAND CHOIX 1535

Spectacle de familles Entrée libre

Se recommandent au mieux, La troupe, Le tenancier.

Cinéma de la Paix, St-Imier

Téléphone 138

Samedi à 8 h. — Dimanche à 3 et 8 h.
GRANDIOSE PROGRAMME

Mathias Sandorf

d'après l'œuvre immortelle de Jules VERNE
En 9 épisodes, chaque semaine 3 épisodes. Succès
sans égal. Durée de la pièce : 2 1/2 heures

Séraphin les jambes nues

Comédie comique par BISCOT,
l'inoubliable comique dans « Les Deux Gamines »

Lundi à 8 heures

Anciennes Villes Suisses

Vues nature

CALIBRE 38

Drame du Far-West en 5 parties sensationnelles

Marchands de cocaïne de New-York

4 parties très émouvantes

Vivre avec le sourire

Comique final 1533

Brasserie du Saumon

EDEN-CONCERT

Samedi, Dimanche et Lundi

Grands Concerts

M^{lle} Renée NYNNON, célèbre chanteuse

Le joyeux DEJEAN

GISEL, Comique fantaisiste

Audition permanente du célèbre Phonolitzt-Violina

Musique moderne

BONNE CAVE — MISTELLA — PRIX MODÉRÉS

162 Se recommande, Léon RICHARD.

L'Ecole d'Art

ouvrira un cours de soudage, un
cours de sertissage et un cours de
guillochis, d'une durée de trois
mois, deux soirs par semaine.
Finance de garantie fr. 5.— ren-
dus à la fin du cours si la fré-
quentation a été régulière.

Prière d'indiquer le but pour
suivi et la profession, en de-
mandant son inscription par let-
tre adressée à la Direction jus-
qu'au 1^{er} novembre 1921.
P 30287 C 1437

Salle de la Croix-Bleue

Société de Musique La Chaux-de-Fonds

MERCREDI 26 octobre 1921, à 20 1/4 h. préc.

1^{er} Concert d'Abonnement

Motet et Madrigal

Ensemble vocal de Lausanne, sous la direction de M. Henryk Opiensky

Au Programme: Oeuvres des 16^{me} et 17^{me} siècles

Prix des Places: 1. Les abonnements de saison, aux prix de
fr. 20.—, 16.— et 12.— donnent droit à trois
concerts à la Croix-Bleue et à deux concerts au Temple indépen-
dant. — 2. Hors abonnement, les prix seront de fr. 4.— à fr. 1.—
par concert. — La location est ouverte au MAGASIN de M^{me} BECK,
14, rue Neuve. P 39057 C 1527

Astoria

Concert
apéritif

Rhum - Kola quinquina
Anisette - Menthe
Bitter Russe

1520 Apéritif de 1^{re} qualité, mais sans alcool

Concert chaque jour de 4 h. à 6 h.
et de 8 1/2 h. à minuit

Occasions exceptionnelles en motos et side-car

Motogarage S. A. Léopold-Robert 18a
à La Ch.-de-Fonds
(Téléphone 423) offre, disponible de suite, à des conditions
très avantageuses vu la fin de saison :

Un side-car « Harley-Davidson » en bon état.

Un side-car « Harley-Davidson » sortant de révi-
sion, lumière « Aga ».

Un side-car « Motosacoche » 5-6 HP. Lumière
« Aga », marche parfaite (réelle occasion), modèle 1921,
avec compteur.

Une motocyclette « Rudge-Multi ». Changement
de vitesse progressif à 20 vitesses, klaxon et éclairage
électrique, carburateur « Sensbray ». Machine à haut
rendement, conviendrait pour sportsman.

Une motocyclette « Moto-Rève » 1920, 3 HP,
débrayage.

Une motocyclette « Motosacoche » 6 HP. Deux
vitesses, lumière « Aga », excellente occasion, convien-
drait pour side-car.

Une motocyclette « Moto-Rève » 1921. Grand
luxe, lumière « Aga », compteur, miroir, montre, etc.
Machine souple et puissante, conviendrait pour voya-
geur, médecin, sportsman.

Différentes autres motocyclettes « Motosacoche »,
« Moto-Rève », etc. P22539C 1389

On peut visiter sans aucun engagement.

A côté de ces occasions, Motogarage S. A. a toujours en
STOCK des MOTOCYCLETTES et CYCLE-CAR neufs de grandes marques

Neuchâtel Cinéma du Théâtre

Samedi 22, Dimanche 23 et Lundi 24 octobre
Dimanche, Matinée dès 14 h.

Le Roi Mendiant | Confetti

de MARK TWAIN Jolie Comédie 1534

Cascades en Norvège

Malgré l'importance du programme, prix habituels des places
Au programme de la semaine prochaine : Le Colonel Chabert 151060 N

— Location ouverte chaque jour de 14 à 18 heures —
Téléphone 13.55 - Direction 13.54

Pharmacies des Coopératives Réunies

Officine I : Rue Neuve 9 (Téléphone 12.11)

LA CHAUX-DE-FONDS

Officine II : Léopold-Robert 72 (Tél. 9.91)

Thé des Alpes „Era“

aux herbages des Alpes et du Jura

Tonique, amer, dépuratif, vulnérable, digestif,
rafraîchissant

S'emploie avec succès contre toutes les maladies dont
l'origine est un sang vicié (boutons, dartres,
démangeaisons, etc., etc.)

Ce thé doit être employé par toute personne sou-
cieuse de sa santé pour cures de printemps
et d'automne.

La boîte, fr. 1.50 1466

LA PAGE DU SAMEDI

Appel en faveur
de la Vente de „La Sentinelle“

Novembre, aux jours brumeux, va revenir; il faut rester au logis; adieu les promenades au grand air. Nos camarades auront plus de temps pour exécuter quelques jolis objets au tricot ou de la couture. Nous leur rappelons que le Comité de la Vente fournit les matières. Vous savez toutes et tous que les dates de cette fête ouvrière sont fixées au mercredi 30 novembre et jeudi 1^{er} décembre. A peine cinq semaines nous restent pour travailler. Nous fêterons simplement; les temps difficiles que connaissent les travailleurs depuis de longs mois, ont décidé le Comité de la Vente à restreindre les occasions de dépenses. Cependant une soirée clôturera le second jour. Dès maintenant, les sous-sections du Cercle, consultées, nous ont offert gracieusement leur concours. Le Cercle ouvrier, comme toujours, met aimablement à notre disposition ses locaux. Nous les en remercions d'avance. Les personnes désireuses d'offrir quelque chose pour la Vente peuvent le faire dès maintenant. A cause du chômage il ne sera pas fait de collecte à domicile; tous les dons petits et grands seront remis au Cercle ouvrier, avec la mention: « Pour la Vente de la « Sentinelle » ».

Grâce au dévouement de nombreuses dames et demoiselles, nous pouvons dire que les bancs seront bien achalandés, surtout ceux de tricots pour bébés, bas et chaussettes et lingerie d'hiver. Les prix seront inférieurs à ceux de l'an passé. Il n'y aura pas de jeux; en fait de « retard » seulement une tombola intime pour liquider les objets invendus; les billets se vendent fr. 0,30.

Lectrices et lecteurs du journal qui le pouvez, réservez vos achats de cadeaux de fin d'année, à la Vente de la « Sentinelle ». Ce faisant, vous contribuerez à la diffusion de l'idéal socialiste. C'est un devoir pour tous de venir en aide à notre quotidien qui souffre aussi de la crise actuelle.

Lectrices et lecteurs, rappelez-vous des dates du 30 novembre et du 1^{er} décembre.

Le Comité de la Vente de La Chaux-de-Fonds.

Chronique de la Semaine

Il faudrait disposer de plus de place pour entretenir suffisamment nos lectrices de la Page du samedi des nombreux faits qui mériteraient d'être signalés et commentés dans cette chronique de la semaine, car les votes intervenus sur l'augmentation du tarif douanier, la limitation des importations aussi bien que la motion Abt contre la journée de 8 heures et la lutte pour la baisse des salaires sont de nature à intéresser les ouvrières et les épouses d'ouvriers. Nous nous consolons de notre insuffisance en constatant que La Sentinelle consacre une large place à ces questions actuelles, et nous ne saurions trop engager nos lectrices à lire leur journal.

Il est un fait que je ne voudrais pas laisser passer inaperçu, car La Sentinelle en a très peu parlé jusqu'ici; c'est le deuxième Congrès international féminin ouvrier qui a lieu ces jours à Genève. Ce congrès discute à la fois des questions intéressant la femme et la classe ouvrière. C'est ainsi que dans sa séance de jeudi, il a examiné l'importante question du chômage. Une déléguée anglaise, Miss Bondfield, a profité de cette occasion pour déclarer qu'en Grande-Bretagne le chômage touche 2 millions et demi d'ouvriers, mettant ainsi 7 à 9 millions de personnes, composant les familles de ces chômeurs, dans la misère. Elle a ajouté que le gouvernement de son pays était forcé de reconnaître que la vieille doctrine du libéralisme économique du laissez faire, donc le capitalisme, conduisait le monde à la ruine, et que seule la coopération internationale pouvait le sauver. Miss Bondfield a ensuite engagé les femmes à faire reconnaître que la solution du problème existe dans la suppression des barrières douanières et des tarifs prohibitifs. Des déléguées d'autres pays ont à leur tour renseigné le Congrès sur la situation dans leurs pays respectifs. Puis le Congrès a accepté une résolution de sympathie à l'Irlande, et une résolution demandant au prochain Congrès pour l'abolition de la prostitution, qui se réunira prochainement à Rome, l'abolition de la réglementation et du contrôle de la prostitution par l'Etat.

Il valait la peine, n'est-il pas vrai, chères lectrices, de vous renseigner, même sommairement, sur l'activité de ce Congrès féminin ouvrier, auquel l'Union syndicale suisse est représentée par Mlle Monnier, employée au bureau de la F. O. M. H. de La Chaux-de-Fonds.

MARIE-MADELEINE.

Aux lectrices de l'Almanach socialiste

Un grand nombre de lectrices ont déjà commandé le livre de recettes de cuisine de notre camarade T. Combe, annoncé par l'Almanach socialiste. Nous informons ces lectrices que la publication de notre camarade T. Combe paraîtra dans le courant de novembre, et que les commandes seront exécutées lorsque le livre sera sorti de presse.

Nous profitons de l'occasion pour recommander la vente de l'Almanach socialiste.

Conte du Samedi

LE VIOLONEUX

— Eh! là! eh! là!
Deux paysans cognent à la porte d'une maison isolée, à quelques pas de la route. C'est le matin, au petit jour, un jour d'automne déjà froid.
— Eh! le vieux, répondras-tu?
La porte s'ouvre avec précaution, et une longue barbe grise apparaît.
— Ne criez pas tant, nom d'un chien! Vous allez la réveiller.
— Qui ça?
— Ma femme. Elle est malade.
— La Louise, de quoi donc?
— Un chaud et froid.
— Tant pis, tant pis. Il ne s'agit pas de cela.
— De quoi s'agit-il?
— Le père Trabichet marie sa fille aujourd'hui.
— Que voulez-vous que ça me fasse?
— Attends, attends. N'es-tu pas violoneux?
— Et après?
— On dansera le soir, on dansera la nuit. L'accordéon est au service militaire. Alors il ne reste que ton violon.
— Ma femme est malade pour mourir.
— Une voisine la gardera.
— Je n'ai pas de voisine.
— Et bien, tu la drogueras et tu l'enfermeras.
— Je n'ai pas le cœur à jouer du violon.
— On ne joue pas avec son cœur, violoneux.
— Je ne peux pas laisser la Louise.
— On ne peut rien pour les mourants.
— On peut toujours les assister.
— Ils ne servent plus à la vie. Pense à l'argent, violoneux.
— Je suis bien forcé d'y penser.
— Le père Trabichet est tout cousu d'or. Il te baillera un écu.
— Un écu pour ma douleur?
— Il te baillera deux écus.
— Deux écus pour toute ma douleur?
— La douleur ne se paie pas, violoneux.
— Alors, c'est le cerceuil qui se paie.
— Il te donneras trois écus. C'est un bon pour-boire, par le temps qui court. Tu es seul, profite-en. L'accordéon va revenir. Et ce n'est pas tous les jours qu'une belle fille se marie.
— On ne reçoit pas la mort tous les jours.
— Viendras-tu? Ne viendras-tu pas?
— J'irai, j'irai. Je ne puis pas refuser.
— A cinq heures on t'attend. A minuit tu partiras.
— A cinq heures j'arriverai. A minuit je serai parti.
— Au revoir, violoneux, au revoir.

II

A quatre heures de relevée la Louise vit encore. Bien confessée et administrée, en règle avec le bon Dieu et sans espoir de guérir, pourquoi tarde-t-elle? Elle n'a déjà plus sa connaissance, mais elle continue de respirer, de respirer « trop fort et trop vite », comme le moulin de la chanson. Il n'y a plus un sou vaillant dans toute la maison fouillée; aux remèdes et aux soins les économies ont passé, et pour l'ensevelir avec décence il faudra racler bien des fois. Pourtant, on n'abandonne pas une mourante.

Le violoneux la regarde, la regarde avec douleur. Mais, c'est triste à dire, il regarde le jour aussi, le jour qui s'en va, et il épie les signes de la mort. Il tient par la main la petite Catherine qui est leur unique enfant. Il s'est marié tard, et c'est lui qui reste, et ce n'est pas juste. Dans leur vie de misère, la jeunesse de sa femme mettait un sourire comme un fleur sur un rocher. Va-t-il s'attendrir là-dessus? Les pauvres n'en ont pas le droit. Il a faim malgré sa peine, la petite a faim, bien qu'elle ait mangé plus récemment; pour le pharmacien, il a bien fallu se priver. Et le charpentier, ne faut-il pas y penser? Quel poids lourd sur des épaules de vieil homme!

Voilà que les cinq coups ont sonné au clocher du village. Et la Louise vit toujours. T'endormiras-tu, Louise, dans la paix de Dieu, pour que ton homme aille gagner de quoi t'enterrer? Aujourd'hui, ne le sais-tu pas, le père Trabichet marie sa fille. C'est un gros fermier; il a la main large. Mais tu ne t'en soucies guère à l'heure qu'il est; tu ne sens plus la vie, et la mort retarde...

Là-bas, dans la ferme qu'on a fleuri, on s'impatiente. Car on ne dansera pas sans musique.
— Et ce violoneux de malheur?
— Viendra-t-il? Ne viendra-t-il pas?
— Trois écus, ça ne se refuse guère.
— L'accordéon est au service; il ne reste que son crin-crin.

Les garçons et les filles vont souvent, à tour de rôle, inspecter le grand chemin qui se perd. Et ils sont en colère, parce que les jambes leur démanquent.

A six heures, un dernier souffle, puis un autre après un long intervalle, puis un autre encore et c'est le dernier. La Louise est morte. Le violoneux, sans perdre une minute, lui a fermé les yeux. Il lui a donné son plus beau drap. Il n'a pas eu de peine à le trouver; je crois bien que dans l'armoire il ne restait que celui-là. Et sur une table, il a placé dans un verre un peu d'eau bénite et une branche de buis.

— Pauvre Louise! Pauvre Louise! Repose-toi, je vas travailler.

Et prenant Catherine d'une main et le violon de l'autre, il est parti sur la grand-route par la nuit qui est venue. Il n'a pas fermé la porte à clef. La mort suffit à garder les maisons. Et il court, et il court, avec l'enfant qui geint, avec le bois qui doit chanter, pour ne pas perdre ses trois écus.

III

— On ne voit plus rien. On ne voit plus rien.
— La nuit est trop noire.
— A cette heure, il ne viendra plus. On ne dansera pas. Mauvaise affaire!
— Qu'est-ce qu'une noce où l'on n'a pas dansé?
Les filles et les garçons se disputent. Le père Trabichet est furieux. On a beaucoup bu pour prendre patience, et l'on s'échauffe tout de suite en parlant.
— Le voilà! Le voilà!
— Vous êtes sûr?
— En place, en place, on va danser.
Le violoneux est arrivé. Malgré la course, malgré la sueur, il est tout pâle comme un meunier.
— Tu n'es pas pressé, violoneux.
— Tu ne mérites pas trois écus.
— Vous donnerez ce qu'il vous plaira.
— J'en donnerai deux, et c'est beaucoup.
— J'en prendrai deux au lieu de trois.
— Un verre de vin, violoneux?
— J'aime mieux du pain, si vous voulez.
— Voilà du pain et du fromage, et voilà du vin par-dessus. Et pour ta fille un morceau de gâteau. Il était si grand qu'en reste.
— Vous êtes bon. Vous êtes généreux.
— Il y a des vivres en abondance. Mais tu n'auras que deux écus.
— C'est bon de manger. C'est bon de boire.
— On dirait que tu as faim, ma parole.
— J'ai marché vite pour venir.
— Et maintenant, prends ton crin-crin. On peut jouer la bouche pleine.

IV

Regaillard, il a pris son arme, il est grimpé sur l'estrade. Un coup d'archet; serons une corde et puis celle-ci. Maintenant, le violon est accordé, si toutefois l'on n'a pas l'oreille trop fine.
En voulez-vous des polkas, des valses, des bourrées, des quadrilles? On va vous en donner tant et plus. Ce diable de violoneux, il faut convenir qu'il a du feu dans les doigts. Sa fille est assise dans ses jambes. Elle a mangé de la pâtisserie; c'était la première fois, le croiriez-vous? Il fait chaud dans la salle. Tous ces gens qui tournent sont gais. Elle écarquille les yeux pour les voir. Elle ouvre la bouche pour mieux sourire. Elle ne pense plus à sa maman qui est toute seule dans la maison noire.
— Es-tu fatigué, violoneux?
— Je suis ici pour vous servir.
— Alors, bois ce vin chaud et continue...

Il continue mais ne s'applique plus. Au commencement il prenait garde, afin de varier les contredanses, et de bien gagner son argent. Mais son répertoire est borné. Il reprend les mêmes ritournelles et c'est à peine s'il y fait attention. Son archet marche tout seul, comme un cheval aveugle sur la route qu'il parcourt souvent. Il pense pour son compte, maintenant, et pour son compte c'est la Louise qui est en train de se refroidir, sans son mari, sans son enfant.

Il se souvient d'un air, oui, d'un air qu'il a recueilli sur le grand chemin, de bohémiens qui passaient, qui s'en allaient en chantant. C'était un air de misère, avec des notes qui traînaient comme des bêtes blessées dans les broussailles, et d'autres si violentes qu'elles auraient dû briser les poitrines comme un désir de paradis. Ah! la musique, ça servirait-il à autre chose qu'à la danse? Cette musique-là, c'était son cœur, et toute la peine qui était dedans et qui n'était pas encore venue au dehors. C'est malaisé de sortir ce qui est à l'intérieur d'un pauvre homme. Avec un violon, c'est bien plus facile. De son souvenir, l'air que plusieurs fois déjà il a essayé tout seul descend jusqu'à ses doigts. Il le joue pour son plaisir qui est sa douleur. Et Catherine, qui est dans ses jambes, se retourne, épouvantée.

Car ce n'est pas un air de danse. Les couples qui tournent lancent leurs pieds de travers. Ils tanguent comme des barques chargées sur la mer qui bouge, et, peu à peu, ils s'arrêtent.

— Violoneux! Violoneux! Tu pers la boule, violoneux!

— Qu'est-ce que cet air de messe des morts? Mais Catherine murmure sans y prendre garde: — Maman!

Le violoneux se secoue. Il avait oublié tout le monde. Il ne gagne pas son argent. Quand on est payé, il faut remplir son métier.

— Pardon! pardon! Que voulez-vous? Je jouerai ce qui vous plaira.

...Quand minuit sonne, on le renvoie, avec deux écus seulement: le troisième est pour le retard.

Avec l'enfant il se sauve dans la bonne nuit bien noire. Dans la bonne nuit très noire, on ne sait pas qui souffre et pleure...

— Papa, papa, tu vas bien vite.
— Je te prendrai sur mon dos, Catherine.
Et il court, ainsi chargé, vers sa femme qui ne l'attend plus...

La noce, qui boit un dernier coup, s'entretient du violoneux:

— Il se fait vieux.
— Il racle de travers.
— Il ne vaut plus rien pour la danse.
— On ne l'embauchera plus désormais...

Henri BORDEAUX.

Notre Feuilleton

La Jeunesse d'une Ouvrière

par Madame Adelheid POPP

(Suite)

Mais il fallait chercher de l'ouvrage; et quand j'en avais trouvé, la peur me reprenait dès que j'étais à mon poste. A midi, j'allais passer quelques moments dans un parc pour être au grand air, comme on me l'avait prescrit. J'y prenais mon repas, qui consistait en un peu de fruits, de pain ou de saucisses. C'était la « bonne nourriture » que le docteur m'avait ordonnée. Je pouvais m'en accorder moins encore qu'au-paravant, puisque je n'avais rien gagné pendant quelques semaines et qu'on avait dû payer le pharmacien et le docteur, appelé dans les premiers moments d'inquiétude. L'assurance contre la maladie n'existait pas encore.

J'avais donc dû quitter la fabrique d'objets de bronze. Je fus alors occupée dans une imprimerie où j'avais à faire mancher une presse; comme j'étais la dernière venue parmi les ouvrières, on me faisait chercher le combustible à la cave et j'étais sans cesse tourmentée par la crainte d'être prise d'un évanouissement sur ces mauvais escaliers. Je n'y passai que quelques jours, puis j'entrai dans une fabrique de cartouches.

Au bout de la troisième semaine, me trouvant dans la rue à midi, des passants vinrent me soutenir au moment où je commençais à chanceler et à perdre de nouveau connaissance. Quand je revins à moi, on me ramena à la maison au grand effroi de ma mère. Je la priai de me conduire à l'hôpital où j'espérais obtenir la guérison, si celle-ci était possible.

Comme on n'était pas au clair sur la cause de mon mal, je fus mise en observation dans une maison de santé. Presque une enfant encore, je ne me rendais alors pas compte du danger que cela pouvait avoir de vivre parmi des personnes atteintes de maladie mentale. Si paradoxal que cela puisse paraître, ce fut la période la plus heureuse que j'eusse jamais connue. Tout le monde était bon envers moi, les docteurs, les infirmières et les malades. On me servait plusieurs fois par jour de bons repas; souvent même de la viande rôtie et de la compote, choses que je n'avais jamais goûtées auparavant. J'avais un lit pour moi toute seule et du linge toujours propre. Je me rendais utile aux infirmières; je leur aidais à ranger, et à servir les malades qui restaient au lit. Je cousais et je tricotais pour elles. Je lisais aussi des livres que me prêtait un des docteurs. J'appris à connaître les œuvres de Schiller et d'Alphonse Daudet. Les poésies dramatiques de Schiller et parmi les drames: « La Fiancée de Messine », m'enthousiasmèrent tout particulièrement. « Fromont Jeune et Risler aîné », de Daudet, fit aussi sur moi une grande impression.

Mon mal, qui m'avait rendue si malheureuse, ne fit pas une seule apparition pendant mon séjour à l'hôpital. Je me rétablis et j'acquis une mine florissante. Dans le silence de mon cœur, je priais toujours afin d'être délivrée de mes craintes et de m'endormir en prières. Dans la salle où je me trouvais, il n'y avait que des malades tranquilles, souffrant de dépression et de mélancolie. Deux jeunes filles qui s'y trouvaient aussi, me racontèrent pourquoi on les avait amenées à l'hôpital. Dans l'un des cas, c'était un père cruel qui avait séparé sa fille de son amoureux; dans le second, un tuteur était accusé d'avoir commis des actes d'infidélité envers sa riche pupille. Je croyais tout ce qu'elles me disaient et je sympathisais avec elles.

Au jardin, on rencontrait d'autres malades atteintes de folie. Une femme s'imaginait être l'impératrice Charlotte de Mexique; elle se tenait toujours à la même place et parlait à haute voix comme une reine à ses sujets. Une autre croyait avoir tué quelqu'un et redoutait la justice. C'est dans ce milieu que je restai quatre semaines; puis on me jugea guérie et je sortis.

La recherche de travail recommença de plus belle. Je quittais la maison de bon matin pour être la première aux portes, mais toujours en vain.

Depuis ma maladie, ma mère me témoignait une tendresse inaccoutumée et m'appelait souvent sa « pauvre malheureuse enfant ». Elle était maintenant touchée de mes caresses qu'elle repoussait auparavant, non par manque d'affection, mais parce qu'elle considérait que toute caresse est une flatterie et que la flatterie n'est autre chose que de la fausseté. Puis comme je restais longtemps sans rien gagner, elle manifesta de nouveau de la mauvaise humeur. Elle-même se donnait tant de mal, et travaillait jour après jour sans trêve ni repos! Elle était occupée chez un tisserand et cela lui avait causé aux doigts des blessures dues au poison contenu dans la couleur de la laine; des abcès très douloureux se formèrent au bras; mais elle surmontait sa douleur et n'en accomplissait pas moins sa pénible tâche quotidienne si mal rétribuée.

Elle n'était plus une jeune femme; elle avait quarante-sept ans lorsqu'elle me donna le jour et j'étais son quinzième enfant; elle avait donc soixante-et-un ans à l'époque dont je parle et n'avait pas eu un jour de repos de toute sa vie.

(A suivre).

Communisme intégral

Un brave ouvrier pierriste soleurois, désœuvré malgré lui, a eu l'ingénieuse idée de profiter des vacances forcées que lui occasionne le chômage, pour exercer ses droits de citoyen. C'est ainsi qu'il s'en est allé cette semaine, au Conseil national, surveiller l'activité parlementaire des élus du peuple suisse.

Comme bien on le pense, la discussion sur le chômage l'intéressa tout particulièrement. Et aussi fut-il heureux de la décision du Conseil national de mettre cinq millions à la disposition de l'industrie horlogère atteinte par la crise.

Mais notre brave ouvrier soleurois, qui ne possède probablement qu'un lopin de terre et une chèvre pour l'occuper dans ses moments de désœurement, mais qui comprend son intérêt et sait le défendre, eut vite fait de saisir que si on accordait cinq millions pour venir en aide aux chômeurs dans l'industrie horlogère, il lui en revenait sa petite part. C'est ce qui engagea notre homme à se livrer au petit calcul mental suivant: Si je divise cette somme de cinq millions par le nombre de chômeurs que je présume à mille — c'était évidemment modeste — il me revient 5000 francs.

Son petit calcul fait, tout heureux de sa trouvaille, notre brave Soleurois, conscient de tous ses droits de citoyen, fit convoquer le président du Conseil national, M. Garbani, pour lui exprimer la satisfaction qu'il éprouvait à se voir octroyer fr. 5000.—

Bien entendu, M. Garbani, qui est un homme poli, répondit à la demande de rendez-vous du citoyen soleurois, et fut même, paraît-il, très amusé de l'idée aussi intéressante qu'intéressée de son interlocuteur.

— Alors, vous croyez qu'on va vous donner fr. 5000.—, lui répondit M. Garbani.

— Oh! je me contenterai déjà d'un acompte de fr. 1000.—, continua le Soleurois, et comme on a dit qu'il faudrait commencer par fabriquer une montre pour chaque citoyen suisse afin de donner du travail à nos fabriques d'horlogerie, j'irai chercher ma montre chez un fabricant de nos environs un de ces prochains jours.

L'histoire est authentique, m'assure-t-on. En tout cas voilà pour le moins un programme de communisme intégral au bénéfice duquel je voudrais bien me mettre.

JEAN DE LA VIGNE.

NOUVELLES SUISSES

L'Internationale des Frères Trois Points

GENEVE, 21. — Sur l'initiative de la Grande Loge suisse Alpina, un congrès maçonnique international siège actuellement à Genève. L'Amérique, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et la Turquie s'y sont fait représenter. La Yougoslavie et le Luxembourg y ont adhéré, mais n'ont pu y prendre part. M. I. Reverchon, grand maître de l'Alpina, préside.

Le congrès a discuté un grand nombre de questions et entendu de nombreuses et importantes déclarations. Il a voté la résolution de principe suivante:

« Les puissances maçonniques représentées au «convent» forment entre elles, afin d'intensifier les résultats humanitaires et pacifiques de leur propagande, une association maçonnique internationale dont le siège est à Genève. »

La résolution expose ensuite les buts poursuivis par la franc-maçonnerie, l'amélioration matérielle et morale, ainsi que le perfectionnement intellectuel et social de l'humanité.

Le cinquantenaire de la fabrique suisse de locomotives

BERNE, 21. — A la date du 31 octobre courant, il y aura cinquante ans écoulés depuis la création de la fabrique suisse de locomotives et de machines à Winterthur. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter, à l'occasion de ce jubilé, une somme de fr. 300,000 au bénéfice des institutions de prévoyance du personnel.

Les résultats de l'exploitation au cours de l'exercice annuel allant du 1er juillet 1920 au 30 juin 1921 accusent un bénéfice brut de 3,121,770 francs, net de fr. 1,768,158. Est prévue la distribution de 5% de dividende ordinaire, 2% de superdividende, de tantièmes du montant de fr. 65,000 aux organes administratifs.

Il serait très palpitant de savoir combien de millions ou de centaines de millions sont allés dans la poche des actionnaires pendant ces cinquante ans d'existence.

La mort du chasseur

MURI (Argovie), 21. — En traversant un champ, un chasseur, M. Alois Marti, cultivateur, fit une chute de si malencontreuse manière que son fusil ayant heurté le sol, le coup partit et la charge atteignit le malheureux à la cuisse, lui causant une si grave blessure qu'il succomba peu après à une abondante hémorragie.

Les drames de l'alpe

AMSTEG, 21. — Jeudi, des chercheurs de cristaux ont trouvé au pied du Kliserstock, dans le Fellital, les ossements du guide Johann-Joseph Tresch, de Fellberg, disparu de façon mystérieuse il y a 18 ans. Tresch est probablement tombé d'une paroi de rochers haute de 900 mètres. Ainsi se trouve éclairé le mystère qui avait été entouré de toutes sortes de légendes.

JURA BERNOIS

ASSEMBLEE DES ELUS DU JURA

Nous rappelons aux mandataires socialistes du Jura l'assemblée fixée à demain, à 9 heures du matin, à Reconvilier.

Prière à chacun de faire un effort pour y assister.

Secrétariat du P. S. du canton de Berne.

PORRENTROY. — Dans sa dernière séance, le comité du parti socialiste, réuni au café Nicol, a décidé d'organiser une soirée familière avec loto, pour le 31 octobre prochain, au Café du Soleil.

Nul doute que nos amis et leurs familles qui ne sont pas atteints par le chômage répondront nombreux à l'invitation du comité.

Celui-ci ne négligera rien, comme l'année dernière notamment, pour satisfaire même les plus difficiles.

Par la même occasion le comité invite les camarades en retard dans le paiement des cotisations à s'en libérer dans le plus bref délai auprès du secrétaire-caissier du groupe, camarade Nicol, député, de même que quelques abonnés à « La Sentinelle » pour le troisième trimestre restés en souffrance. Incessamment des remboursements leur seront à nouveau envoyés, ils pourront ainsi facilement s'éviter les frais de port.

Une assemblée générale du parti sera convoquée pour mardi 25 octobre, à 8 1/2 heures, au Soleil, à l'effet de discuter le tractandum de l'assemblée communale du 27 courant, relative aux travaux des chômeurs. Nous en recauserons incessamment, ainsi que de la conférence Paul Graber annoncée. Comme on le voit le travail ne chôme pas au comité du parti; les camarades affiliés sauront, nous n'en doutons point, apporter le moindre effort à l'action commune s'ils veulent que notre groupe se développe toujours lentement, mais sûrement.

Le comité.

TAVANNES. — Les remèdes qui tuent. — Tel est le thème que notre camarade Paul Graber, conseiller national, développera dans une conférence publique et contradictoire, mardi 25 courant, à 20 heures, à la Halle. Cette conférence fait partie d'une tournée organisée par le Comité central du Parti socialiste dans le Jura. Au moment où les uns préconisent le système des baisses de salaires, abusant même du moyen, tandis que d'autres parlent de protectionnisme, il est bon d'entendre développer aussi les vrais moyens qui pourraient être mis en œuvre. Nous savons que notre camarade est outillé spécialement depuis une visite faite au B. I. T. (bureau international du travail, dont tant de gens de différentes sortes disent du mal) pour répondre à beaucoup d'objections et peut-être ramener bien du calme dans les esprits en train de chavirer dans la réaction et l'emploi des moyens violents. Nous disons que tous les honnêtes gens, ou se disant tels, doivent avoir le courage de venir l'entendre, au lieu de dénigrer par parti pris et sans motifs légitimes l'action des organisations ouvrières dans les moyens qu'elles proposent pour sauvegarder notre avenir économique et social. Cet appel à la bonne foi sera-t-il entendu? Nous l'espérons et pouvons d'avance garantir à chacun une absolue liberté de s'exprimer sur ses opinions. Qu'on se le dise donc!

Le Comité du Parti socialiste.

RENAN. — F. O. M. H. — L'assemblée générale extraordinaire, convoquée spécialement pour discuter de la situation actuelle, a décidé à l'unanimité de n'accepter aucune baisse de salaire pour le moment et de s'en rapporter aux décisions de la Commission mixte qui siégera ces prochains jours à Berne.

Le Comité de la F. O. M. H.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

La conférence d'hier soir. — Un millier de personnes ont assisté à la conférence donnée au Temple du Bas. Il y aurait encore eu davantage de monde si la réclame avait été mieux préparée.

Ce soir, à la Rotonde. — Rappelons que la soirée familière du Chœur mixte a lieu ce soir, à la Rotonde. La Chorale chantera, entre autres, deux chœurs du nouveau recueil.

LE LOCLE

Jeunesse du Parti. — La première séance de la Jeunesse aura lieu ce soir à 20 heures, au Cercle ouvrier (salle N° 3). Jeunes gens et jeunes filles sont vivement sollicités pour assister à ces séances qui seront des plus intéressantes. Les militants y sont cordialement invités.

Olympia ouvrière. — C'est donc cet après-midi à 2 heures, au Foyer du Casino, qu'une séance de démonstration de culture physique et d'athlétisme aura lieu. Invitation cordiale à qui-conque s'intéresse au développement et à la culture du corps humain.

Vélo-club Solidarité. — Demain dimanche, course de matinée aux Ponts, retour par La Sagne. Départ à 8 h. 15 du Cercle. Participation par devoir.

Le « Maître de Forges ». — La société théâtrale La Littéraire donnera les 5 et 6 novembre sa représentation: « Le Maître de Forges ».

LA CHAUX-DE-FONDS

PARTI SOCIALISTE

Vu la crise, tous les dizéniers du parti sont priés de faire une sérieuse tournée de cotisations à la fin de chaque mois.

AUX LOCATAIRES

A la veille du terme, il est rappelé à tous les locataires que l'arrêté fédéral du 9 avril 1920, concernant les baux à loyer et la pénurie des logements est toujours en vigueur dans la commune de La Chaux-de-Fonds.

Tout locataire recevant la signification d'une augmentation de son loyer ou la résiliation de son bail a le droit d'y faire opposition dans le délai de dix jours. Tous renseignements complémentaires seront fournis aux intéressés par le Secrétariat de l'Union ouvrière ou par le président de la Ligue des locataires, rue Léopold-Robert 61.

Ligue des locataires.

Technicum

Les cours du soir pour apprentis n'auront pas lieu du lundi 24 au samedi 29 courant

Cercle ouvrier

Nous rappelons la soirée de dimanche, offerte au public dans nos locaux par l'Espérance ouvrière (chorale et non fanfare) de St-Imier. Le programme comprend des chœurs, solos, comédies, etc., et sera des plus attrayants.

Exposition de peinture

Les frères A. et G. Locca, deux artistes déjà appréciés de notre ville, ont ouvert une exposition de peinture et de dessin au Collège industriel. Ils y convient chaleureusement la population. L'entrée est libre à cette exposition qui durera du 23 au 31 octobre. (Voir aux annonces.)

Société de Musique

Les concerts d'abonnement rouvriront leurs portes mercredi prochain 26 courant, à la Salle de la Croix-Bleue. Pour son premier concert, la Société de Musique a réengagé « Motet et Madrigal », l'excellent ensemble vocal que dirige avec autant de compétence que d'érudition M. Henryk Opiensky. Le programme de cette soirée originale ne comprend que de la musique des 16^{me} et 17^{me} siècles. La plupart des auteurs en question n'ont jamais été joués dans notre ville; leur musique tour à tour religieuse ou profane, qui comprend des morceaux d'ensemble (douze chanteurs mixtes), des trios et des duos, révélera plus d'un trésor. L'occasion d'un tel concert étant fort rare, nous le recommandons vivement au public.

Avant que s'ouvre la nouvelle saison, nous rappelons une dernière fois les abonnements de fr. 20.—, 16.— et 12.— qui donnent droit à trois concerts à la Croix-Bleue et à deux concerts au Temple indépendant. Le magasin de Mmes Beck, qui s'est chargé de la location, donnera à ce sujet tous les renseignements nécessaires. — (Comm.)

Un beau concert

C'est celui que la Pensée donnera jeudi 27 courant, à 20 heures et demie, à la Croix-Bleue. A côté de nouveaux chœurs, cette société chantera une fois encore « La Lyre et l'Épée », de Hegar, qui lui valut les éloges et les félicitations du jury du concours de St-Blaise dans son rapport officiel. En outre, la collaboration de M. Louis de la Cruz-Froelich, professeur de chant au Conservatoire de Genève, dont la renommée est bien connue, est un sûr garant que les plus difficiles seront satisfaits. Retenons la date et prenons nos places au magasin de musique F. et H. Witschi, Léop.-Robert 22.

Au Cinéma Pathé du Théâtre

Le gala de vendredi, au Pathé, fut un triomphe. Les frères Kellert n'ont pas failli à leur renom d'artistes incomparables, et M. Wuillemain a su adapter la musique en véritable maître. Quant au programme, c'est un chef-d'œuvre. Le « Sens de la Mort » de P. Bourget est le plus poignant des drames de conscience. André Nox se surpasse en maîtrise et en vérité dans le rôle du Dr Ortège. L'adaptation cinématographique de la délicieuse comédie de Caillavet et de R. de Flers, « L'Amour veille », est une pure merveille. Signalons, parmi les projections du Pathé-Journal, les dernières fêtes des Vendanges de Neuchâtel, qui ont eu un très gros succès.

Nous conseillons à tous les amateurs de beaux spectacles de se hâter, car ce prodigieux programme ne sera donné que samedi, dimanche, lundi et jeudi. En cas de mauvais temps, matinée dimanche à 3 heures.

Montreux I au Parc des Sports

Le grand match qui mettra aux prises demain à 2 heures trois quarts Montreux I et La Chaux-de-Fonds I sera arbitré par M. Alf. Haudenschild, de Berne. L'horaire des matches au Parc des Sports prévoit en outre: A 8 heures, Gloria II du Locle contre La Chaux-de-Fonds IV-A pour le championnat neuchâtelois; à 10 heures, Le Parc I contre La Chaux-de-Fonds III, pour le championnat suisse; à 1 heure, Saint-Imier I contre La Chaux-de-Fonds III-B, pour le championnat neuchâtelois.

TRIBUNE LIBRE

(Les articles parus sous cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.)

Encore l'affaire Ryser. Un dernier mot.

Je viens de terminer un petit séjour dans le Jura. Naturellement que dans nos conversations avec les camarades, la question d'Emile Ryser fut discutée. Je puis déclarer que unanimement il fut admis que notre camarade faisait son devoir et celui de la classe ouvrière au B. I. T. et qu'il ne devait pas résilier son mandat de conseiller national.

N'est-il pas logique que les organes dirigeants du Parti aient un des leurs qui puisse les renseigner en tous temps sur la marche, le travail et les opérations du Bureau du Travail.

J'ai vu un adversaire qui me dit ceci: Nous n'en voulons pas à Ryser, mais à A. Thomas, relativement à sa place au ministère français pendant la guerre.

C'est facile le reproche des munitions! Combien sommes-nous qui aurions fait comme Thomas, défendre notre pays attaqué traîtreusement?

Si celui qui a fait confectionner des munitions est coupable, ceux qui les ont exécutés le sont aussi, de même que tout ce qui touchait aux armées. A ce titre les horlogers auraient dû refuser de fabriquer des montres destinées aux soldats, on devait également refuser la confection de vêtements, de chaussures et différents autres objets. Les exportations de lait, fromage, chocolat auraient dû être interdites. Avouons que la question des munitions est une vis sans fin, et qu'il y aurait à y perdre la tête pour en retrouver toutes les ramifications.

Ce qui prouve surabondamment que le B. I. T. a sa raison d'être, qu'il suit sa route droite, et qu'il est le centre de ralliement de la classe ouvrière, c'est l'acharnement des bourgeois — qui l'ont créé — à vouloir l'anéantir. Rien ne le prouve

mieux que les résolutions de certaines chambres de commerce, la Société des arts et métiers et la Ligue des paysans (Laur I et Cie). La motion Abt et consorts n'en est-elle pas un exemple frappant?

Je dis aux camarades indécis et adversaires: Nous avons devant nous un travail plus sérieux que celui de nous chicaner, de nous diviser pour ou contre le mandat d'un camarade qui a toujours fait son devoir, et tout son devoir, pour la classe laborieuse. J'ai été heureux de lire le compte rendu de P. Graber, lors de sa visite au B. I. T., et j'espère qu'il aura dessillé les yeux et consciences de plusieurs antagonistes d'Emile Ryser.

P. DESVOIGNES.

Réd.: Nous avons volontiers donné la parole à notre vieil ami Desvoignes quoique nous ne partageons pas ses idées sur la question de la fabrication des munitions en Suisse pendant la guerre. Nous estimons que notre pays aurait dû s'abstenir d'en faire. Il aurait ainsi et en grande part évité la désastreuse situation industrielle actuelle. Dans les régions horlogères, en particulier, l'industrie des munitions a été funeste au dernier degré, tant au point de vue moral que matériel. L'argument des montres destinées aux soldats manque, nous semble-t-il, de base. Jamais ces montres-là n'ont tué un seul adversaire. Il vaut donc mieux les laisser hors du débat antimilitariste.

Notre camarade Desvoignes aurait eu un argument plus solide s'il avait mis aux côtés d'Albert Thomas les anciens ministres Guesde et Sembat, qui furent aussi les ministres de l'Union sacrée et de la guerre. On oublie trop aujourd'hui que Thomas, comme Guesde et Sembat, ont été les envoyés au gouvernement du Parti socialiste français. Depuis, ce dernier est revenu de loin; mais on le décharge à tort de ses responsabilités pour les faire porter à ses mandatés.

A propos du B. I. T., notre camarade Paul Graber a dit des choses excellentes et définitives.

R. GAFNER.

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes, fr. 1,274,50

H. A., Neuchâtel, 0,45; Th. G., Môtiers, 0,45; E. R., Hauts-Geneveys, 0,45; E.-L. E., Hauts-Geneveys, 0,45; Mme Ritter, Interlaken, 1.—; P. R., Reconvilier, 0,45; J. H., Bienne, 0,45; E. Z., Villeret, 0,45; V. C., Bienne, 0,45; O. K., Hauts-Geneveys, 0,45; R. W., Villeret, 0,45; P. G., Lyss, 0,45; G. B., Tramelan, 0,45; C. D., Cernier, 0,45; E. P., Sonceboz, 0,45; G. R., Nidau, 0,45; E. P., Cressier, 0,45; P. P., Fontainemelon, 0,45; L. L., Le Locle, 0,45; H. F., Dombresson, 0,45	9,55
B. V., Le Locle, pour dégraisser Néméo de la « Gazette du Locle »	—,45
E. S., Neuchâtel, 0,45; R. M., Neuchâtel, 0,45; M. W., Valangin, 0,45; W. R., Saingnégier, 0,45; N. S., Bienne, 0,45; A. A., Chambrelin, 0,45; L. J., Les Jeannerets, 0,45; S., Ville, 0,45; P. W., St-Imier, 0,45; L. B., Sonvilier, 0,45; L. J., Le Locle, 0,45; H. P., Boudry, 0,45; J. M., Bienne, 0,45; W. B. C., Villeret, 0,45; E. Bianchi, Neuchâtel, 0,45; A. B., Chézard, 0,45; H. R., Neuchâtel, 0,45; A. W., Bienne, 0,45	8,10
Pour que le Montejobe des sports, chef mineur de la route Mont-Soleil sache à l'avenir parer ses coups	1.—
Pour que le rocher en tire une leçon	—,50
J. S., Ville, 1.—; F. L., Delémont, 0,50; A. D., Couvet, 0,50	2.—
Total	fr. 1,296,10

Convocations

FONTAINEMELON. — Parti socialiste. — Assemblée mercredi 26 octobre, à 20 heures, au collège. Ordre du jour: Verbal, programme d'hiver, chômage, affaires communales.

Noblesse
vermouth délicieux

SAVON
SUNLIGHT

Voilà mon savon depuis qu'il existe. Je l'emploie pour tout: le linge blanc, les couleurs, ainsi que pour tout nettoyage exigeant un savon pur.

Faites de même!

Vous en retirerez un avantage durable et allégerez votre travail.

SAVONNERIE
SUNLIGHT
OLTEN.

LES CHANGES

Paris, 39,40—40.— (39,25—39,85). Allemagne, 3,30—3,80 (3,30—3,85). Londres, 21,46—21,63 (21,35—21,54). Italie, 21,30—21,50 (21,20—21,90).



UNE CHEVELURE

bien soignée est préservée de tous risques de chute

Si vos cheveux tombent, vous devez essayer notre

Eau d'orties

L'on devrait toujours soigner les cheveux avant leur disparition. Toutes les personnes qui ont la chevelure malade devraient aussitôt que les démangeaisons commencent se soigner très sérieusement avant la chute des cheveux.

Notre Eau d'orties est incomparable
Prix: fr. 2.75 le flacon

Parfumerie C. DUMONT

Rue Léopold-Robert 12 - Téléphone 4.55

Chemins de fer Fédéraux

1^{er} Arrondissement JH 52293 B

Ligne Le Locle-La Chaux-de-Fonds

Ensuite du retardement de l'heure légale en France, dès le 26 octobre, le dernier train Le Locle-La Chaux-de-Fonds, N° 1590, sera retardé de 50 minutes afin de maintenir sa correspondance avec le dernier train arrivant de Morneau, soit: Le Locle, dép. 23 h. 32; La Chaux-de-Fonds, arr. 23 h. 50. 1519

Lausanne, le 19 octobre 1921. La Direction.

Au Magasin de Fer A.-L. PAROZ

Reconvilier

1397

Calorifères à feu continu „Esquimo“, dep. fr. 55.—

Poêles cylindriques en tôle, fortement garais, „ „ 65.—

Poêles en catelles à 2 étages, „ „ 120.—

„ „ „ 3 „ „ 130.—

„ „ „ 4 „ „ 160.—

Tuyaux de fourneaux pour conduites, à fr. 1.— le kg.

„ „ „ au détail, fr. 1.20 le kg.

Potagers de Fribourg „Sarina“, 2 trous, dep. fr. 120.—

„ „ „ 3 „ „ 150.—

Chez «Achille»

Nous venons de recevoir environ

1500 paires de

Souliers et Richelieu

pour Dames, Messieurs et Fillettes
(Solde de fabrique)

à des prix inconnus depuis plusieurs années

Grand choix „ Socques, Pantoufles et Cafignons

Seulement 1507

10 - Rue Neuve - 10



Banque Cantonale Neuchâteloise

GARANTIE DE L'ÉTAT

Capital de dotation: 40 millions de francs

Traite toutes les opérations de Banque, Bourse et Change aux conditions les meilleures.

Nous veillons avec zèle aux intérêts de notre clientèle; ses ordres sont exécutés sous le sceau de la discrétion la plus absolue.

P5337N 1419

LA DIRECTION.

Rhumatismes, Hémorroïdes

Blessures, brûlures, clous éruptions, eczéma sont guéris par le

Baume du Chalet

Pot ou boîte de 2 tubes à fr. 2.50

Dans toutes les pharmacies ou au Dépôt des Produits du Chalet à Genève. 7955

Attention!

Tout acheteur d'un Régulateur recevra comme cadeau une magnifique Pendule de cuisine. 1100

L. ROTHEN, N^m-Droz 129.



TOUT ce qui concerne la

Musique et Instruments

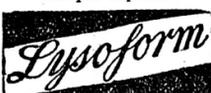
Pianos
Harmoniums
Gramophones
chez

Witschi-Benguetel

22, Léopold-Robert, 22
LA CHAUX-DE-FONDS



Marque déposée:



grosse désinfection et la médecine vétérinaire. — Dans toutes les pharmacies. 9116

Gros: Société Suisse d'Antiseptie Lysoform, Lausanne



PHOTO-HALL

TEL. 4.26 M. RACINE TEL. 4.26

19 Rue D. Jean-Richard 19

MAISON DE 1^{er} ORDRE

FONDÉE EN 1856



COUPEURS EXPÉRIMENTÉS

1399

Parc des Sports

(Charrière)

(Charrière)

Dimanche 23 octobre

Matin: 8 heures:

La Chaux-de-Fonds IVa - Gloria II (Le Locle)
Championnat Neuchâtelois

10 heures:

LA CHAUX-DE-FONDS III - LE PARC I
Championnat Suisse (Série C)

Entrée: Messieurs, 50 ct. Dames et Enf., 30 ct.

Après midi: 1 heure:

LA CHAUX-DE-FONDS III^b - ST-IMIER I
Championnat Neuchâtelois

2³/₄ heures:

Montreux I - La Chaux-de-Fonds I

Championnat Suisse (Série A)

Prix des places: Messieurs, fr. 1.10; Dames et Enfants, fr. 0.50; supplément aux tribunes, fr. 0.90 1526

CHASSE

ARMES ET MUNITIONS

LES PLUS BAS PRIX

PLANTA S. A.

1421

Rue D.-Jeanrichard 26, La Chaux-de-Fonds

BOIS DE FEU

A vendre beau cartelage foyard sain et sec

1^{er} choix, à Fr. 27.- le stère

RENDU A DOMICILE TÉLÉPHONE 11.18

S'adresser: Scierie F. L'HÉRITIER
LES ÉPLATURES 1870

CINÉMA PALACE

LA CHAUX-DE-FONDS

Ce soir, en remettant cette annonce à la caisse vous ne paierez que

Fr. 1.10 à la galerie

Fr. 0.50 et 0.75

au parterre 1514

CINÉMA PALACE

LA CHAUX-DE-FONDS

Ce soir, en remettant cette annonce à la caisse vous ne paierez que

Fr. 1.10 à la galerie

Fr. 0.50 et 0.75

au parterre 1514

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

139

TRAVAIL

PAR

EMILE ZOLA

(Suite)

Et huit ans déjà s'étaient écoulés, lorsque Paul Boisgelin, qui accomplissait sa vingt-septième année, épousa la fille aînée de l'ouvrier Bonnair, alors âgée de vingt-quatre ans. Lui, dès l'entrée des terres de la Guerdache dans l'association des Combettes, s'était passionné, avec l'ancien fermier Feuillant, non plus pour le gain que pouvaient rapporter ces terres, mais pour la fertilité de plus en plus grande des vastes champs qu'elles venaient élargir encore. Il s'était fait cultivateur, il dirigeait une des sections du domaine commun, dont il avait fallu diviser l'immensité en divers groupes d'une même et fraternelle famille. Et c'était chez sa mère, dans la petite maison de la Crécherie, où il revenait coucher tous les soirs, qu'il avait connu Antoinette, qui occupait avec ses parents la maison voisine.

Toute une liaison s'était nouée entre cette famille de simples travailleurs et l'ancienne héritière des Qurignon, devenue de train si modeste, de bonté si accueillante; et, bien que madame Bonnair, la Toupe terrible, fût restée peu commune, il avait suffi, pour rendre la liaison intime, de la noblesse simple de Bonnair. Le héros du

travail, un des fondateurs de la Cité nouvelle. Aussi fut-ce un charme que de voir, de part et d'autre, les enfants s'aimer, resserrer le lien qui s'établissait ainsi entre les deux classes anciennement en lutte. Antoinette, faite à la ressemblance de son père, forte et belle brune, avec beaucoup de grâce, avait passé par les écoles de Sœurnette, et elle l'aidait maintenant dans la grande laiterie, installée au bout du parc, contre la rampe des Monts Bleus.

Comme elle le disait en riant, elle n'était qu'une vachère, experte aux laitages, aux fromages et aux beurres. Et, quand on les maria, le fils des bourgeois retourné à la terre, la fille du peuple travaillant de ses mains, il y eut une grande fête, on voulut célébrer glorieusement ces noces symboliques, qui disaient la réconciliation, l'union du capital repent et du travail triomphant.

Et ce fut l'année suivante, lors de la première grossesse d'Antoinette, que les Boisgelin, accompagnés de Luc, se retrouvèrent ensemble à la Guerdache, par une tiède journée de juin. Il y avait près de dix ans que monsieur Jérôme était mort, et que, selon sa volonté, le domaine avait fait retour au peuple. Antoinette, dont les couches venaient d'être laborieuses, se trouvait depuis deux mois pensionnaire de la maison de convalescence, installée dans le château où les Qurignon avaient régné. Elle put faire une promenade sous les beaux ombrages du parc, au bras de son mari, tandis que Suzanne, en bonne grand-mère, portait le nouveau-né.

Derrière, à quelques pas, marchaient Luc et Boisgelin. Et quels souvenirs se levaient de cette royale maison transformée ainsi en maison de fraternité, de ces futaies, de ces pelouses, de ces avenues où ne retentissaient plus le bruit des fêtes coûteuses, les galops des chevaux, des chiens,

mais où les petits de ce monde jouissaient enfin de la santé du plein air, de la joie reposante des grands arbres!

Tout le luxe du domaine magnifique était désormais pour eux, la maison de convalescence leur ouvrait ses chambres claires, ses salons aimables, ses cuisines abondantes, le parc leur réservait ses allées ombrueuses, ses sources cristallines, ses gazons où des jardiniers entretenaient à leur intention des corbeilles de fleurs embaumées. Ils reprenaient là leur part, refusée si longtemps, de beauté et de grâce. Et cela était délicieux, cette enfance, cette jeunesse, cette maternité, souffrantes depuis des siècles, enfermées dans des taudis sans soleil, mourant d'immonde misère, et brusquement appelées à la joie de la vie, à la part de bonheur de toute créature humaine, à ce luxe d'être heureux, que d'innombrables générations de misérables avaient regardé de loin, sans pouvoir y toucher.

Puis, comme le couple, suivi des parents, au bout d'une rangée de saules, arrivait à une mare d'une limpidité de miroir, sous le ciel bleu, Luc se mit à rire doucement.

— Ah! mes amis, quel bon et gai souvenir me revient! Vous en doutez-vous? C'est au bord de cette eau, si calme, que Paul et Antoinette se sont fiancés, il y a vingt ans de cela.

Il rappela la scène délicieuse d'enfance qu'il avait vire jadis, lors de sa première visite à la Guerdache; l'invasion populaire des trois pauvres gamins de la rue, le petit Namet amenant ses petits camarades, Lucien et Antoinette Bonnair, au travers d'une haie, pour jouer près de la mare; et l'invention ingénieuse de Lucien, le bateau qui marchait tout seul sur l'eau; et l'arrivée des trois petits bourgeois, Paul Boisgelin, Nise Delaveau, Louise Mazelle, émerveillés du bateau.

fraternisant tout de suite; et les couples qui s'étaient naturellement formés, les fiancailles, Paul et Antoinette, Nise et Namet, Louise et Lucien, dans la complicité souriante de la bonne nature, l'éternelle mère.

— Vous ne vous souvenez pas? demanda Luc gaiement.

Le jeune ménage, qui riait avec lui, avoua que le souvenir était un peu lointain.

— Si j'avais quatre ans, dit Antoinette très amusée, ma mémoire ne devait pas être très solide.

Mais Paul faisait un effort, regardait fixement dans le passé.

— Moi, j'en avais sept... Attendez donc! il me semble revoir de vagues ombres: le petit bateau qu'on ramenait avec une perche, quand les roues ne tournaient plus; et puis, une des fillettes qui a failli tomber dans la mare; et puis, les gamins, les bandits qui se sont sauvés, en voyant venir du monde.

— C'est bien cela! c'est bien cela! s'écria Luc. Ah! vous vous souvenez!... Et moi, je me souviens d'avoir eu, ce jour-là, le frisson d'espoir de l'avenir, car c'était bien un peu de la réconciliation future. La divine enfance travaillait ici, dans sa fraternité naïve, à un nouveau pas vers la justice et la paix... Tenez! ce que vous allez réaliser de bonheur nouveau, ce petit monsieur est chargé de l'élargir encore.

(A suivre).

Réglez votre abonnement en utilisant le compte de chèques (IV b 313). Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administration.

PROSPECTUS

SOCIÉTÉ ANONYME DES FABRIQUES DE CHOCOLAT ET CONFISERIE J. KLAUS, au Locle

Emprunt 6 1/2 % de Fr. 1,500,000.- de 1921

La Société Anonyme des Fabriques de chocolat et confiserie J. Klaus, dont le siège est au Locle, a été constituée en 1898, reprenant la suite de la maison J. Klaus, fondée par M. Jacques Klaus père, en 1856. Elle a pour objet la fabrication de chocolat, de confiserie et de tous les produits similaires, ainsi que la participation à toutes entreprises se rattachant à son industrie.

La durée de la Société n'est pas limitée.
Le capital actions est de fr. 2,000,000.—, divisé en: 3000 actions de fr. 500.—, série A., et 1000 actions de fr. 500.—, série C., au porteur.

Depuis sa fondation, cette Société a vu ses affaires se développer et prospérer d'année en année, à tel point que non seulement il a fallu construire deux nouvelles fabriques au Locle, mais que dès 1902, en vue de satisfaire aux demandes de la clientèle française, une première usine a été édiflée à Morteau (Doubs), puis une seconde en 1905.

Depuis la guerre, les produits et la marque Klaus sont de plus en plus demandés et appréciés, de sorte que la Société a dû prendre des mesures pour intensifier sa production et poursuivre vigoureusement sa politique d'exportation.

A cet effet, il a été créé une Société française autonome, au capital de 6 millions de francs, dont le Conseil d'administration est composé d'une partie des membres de la Société suisse et de personnalités françaises très connues dans le monde des affaires.

Il a été construit à Noisy-le-Sec, aux portes de Paris, sur un terrain de 12,000 mètres, une vaste usine équipée avec les derniers perfectionnements, dont l'exploitation a commencé et qui occupera 500 ouvriers.

La Société Anonyme des Fabriques de chocolat et confiserie J. Klaus, occupe actuellement 250 ouvriers au Locle et 220 dans ses usines de Morteau et n'enregistre pas de chômage. Son avenir peut ainsi être envisagé sous les plus favorables auspices.

Le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 1920 peuvent se résumer comme suit:

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1920

Actif	
Comptes débiteurs	Fr. 2,879,421.26
Espèces en caisse et effets en note	» 42,217.96
Marchandises premières, façonnées, cartonnages	» 1,723,936.98
Emballages, mobilier, matériel pour voyageurs, articles réclame, fournitures pour mécaniciens et combustibles	» 6.—
Immeubles divers (valeur d'assurance: Fr. 1,110,400.—)	» 811,219.61
Installations, moteurs électriques, machines-outils (valeur d'assurance: Fr. 902,400.—)	» 629,991.69
Titres divers (représentant Fr. 3,000,000.— d'actions de la Société Klaus de Paris ainsi que de la Rente française)	» 1,356,454.40
Chevaux et voitures, terrains non bâtis	» 3.—
Fonds de secours et Caisse de chômage fédérale	» 43,329.70
	Fr. 7,486,580.60

Passif	
Capital-actions	Fr. 2,000,000.—
Obligations	» 2,128,500.—
Réserves diverses et du croire	» 2,172,102.80
Prorata d'intérêts d'obligations et dividendes non touchés	» 20,804.85
Fonds de secours	» 94,360.30
Acceptations	» 800,000.—
Caisse de chômage fédérale	» 30,914.40
Compte d'ordre	» 73,250.—
Dividende 1920 (8 %)	» 163,000.—
Report à nouveau	» 3,648.25
	Fr. 7,486,580.60

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE 1920

1920 31 décembre		1920 31 décembre	
Doit		Avoir	
Intérêts sur emprunts	Fr. 105,244.75	Solde reporté de 1919	Fr. 3,008.97
Solde disponible	» 307,898.25	Bénéfice d'exploitation	» 410,134.03
	Fr. 413,143.—		Fr. 413,143.—

Le solde du compte Profits et Pertes au 31 décembre 1920, de Fr. 307,898.25 a été réparti comme suit:

Amortissement sur immeubles	Fr. 20,000.—
Amortissement sur machines et outils	» 20,000.—
Remise statutaire aux Actions C.	» 3,000.—
Fonds de réserve	» 25,000.—
Dividende statutaire 6 % aux actions	» 120,000.—
En conformité de l'art. 35 des statuts:	
5 % au Conseil d'administration	» 6,000.—
25 % à la Direction	» 30,000.—
Allocation au personnel	» 35,000.—
Superdividende 2 % aux actions	» 40,000.—
Allocation aux Fonds de secours	» 3,000.—
Allocation à l'Hôpital du Locle	» 2,000.—
Allocation à la Crèche du Locle	» 250.—
Report à nouveau	» 3,648.25
	Fr. 307,898.25

Les dividendes distribués par la Société depuis 1915 jusqu'à ce jour ont été les suivants:

1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921
6 %	7 %	7 %	9 %	9 %	8 %	sera très probablement de 8 %

Pour augmenter son fonds de roulement et lui permettre d'atteindre la période de plein rendement de l'usine de Noisy-le-Sec, la Société Anonyme des Fabriques de chocolat et confiserie J. Klaus, au Locle, émet un emprunt obligataire 6 1/2 % de

Fr. 1,500,000.-

aux conditions ci-après:

L'emprunt est représenté par des obligations de Fr. 500.— au porteur rapportant un intérêt annuel de 6 1/2 % (six et demi pour cent) et munies de coupons semestriels aux échéances des 30 avril et 31 octobre.

L'emprunt étant émis jouissance du 31 octobre 1921, le premier coupon sera payable le 30 avril 1922.

Le remboursement de l'emprunt aura lieu le 31 octobre 1931.

Toutefois la Société se réserve la faculté de dénoncer tout ou partie de l'emprunt en tout temps à partir du 31 janvier 1927 et cela chaque fois pour une échéance de coupons, moyennant préavis de trois mois, de sorte qu'aucun remboursement anticipé ne pourra avoir lieu avant le 30 avril 1927.

En cas de remboursement partiel, les titres à amortir seront désignés par tirage au sort.

Les coupons échus et les obligations remboursables seront payables nets de tous frais et timbres, et sauf prescriptions légales contraires, nets d'impôts présents et futurs pour les porteurs, aux guichets de la Banque Cantonale Neuchâteloise, de ses succursales, agences et correspondants dans le canton.

Tous les avis concernant le service de cet emprunt seront faits dans la *Feuille Officielle Suisse du Commerce*, dans la *Feuille Officielle du Canton de Neuchâtel*, ainsi que dans un journal de Bâle, Genève et Zurich.

L'admission à la cote des Bourses de Bâle, Genève, Neuchâtel et Zurich, des titres du présent emprunt sera demandée.

L'emprunt ne jouit pas de garantie spéciale; toutefois la Société s'interdit de donner des garanties à un emprunt ultérieur, tant et aussi longtemps que le présent emprunt ne sera pas entièrement remboursé.

LE LOCLE, le 8 octobre 1921.

Société Anonyme des Fabriques de chocolat et confiserie,
J. KLAUS, au Locle.

Le montant du susdit emprunt de Fr. 1,500,000.— obligations 6 1/2 % Société Anonyme des Fabriques de chocolat et confiserie J. Klaus est pris ferme par la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel, qui l'offre en souscription publique du 17 au 24 octobre 1921 au prix de

100 %

sous décompte des intérêts à 6 1/2 % du 31 octobre 1921, date de la jouissance des titres.

La libération des titres attribués pourra s'effectuer du 27 octobre jusqu'au 30 novembre 1921 au plus tard.

Les souscripteurs recevront contre leur versement de libération des bons de livraison qui seront échangés ultérieurement contre les titres définitifs.

NEUCHÂTEL, le 10 octobre 1921.

Banque Cantonale Neuchâteloise.

Domiciles de souscription dans le Canton de Neuchâtel:

Neuchâtel: Banque Cantonale Neuchâteloise et ses bureaux correspondants dans le canton. Berthoud & Cie. Bonhôte & Cie. Du Pasquier, Montmollin & Cie. Bovet & Wacker.	Fleurier: Banque Cantonale Neuchâteloise. Sutter & Cie.
Cernier: Banque Cantonale Neuchâteloise.	Les Brenets: Banque Cantonale Neuchâteloise.
La Chaux-de-Fonds: Banque Cantonale Neuchâteloise.	Le Locle: Banque Cantonale Neuchâteloise.
Colombier: Banque Cantonale Neuchâteloise. Berthoud & Cie.	Les Ponts-de-Martel: Banque Cantonale Neuchâteloise.
Couvet: Banque Cantonale Neuchâteloise.	Les Verrières: Banque Cantonale Neuchâteloise.
	Saint-Aubin: Banque Cantonale Neuchâteloise. Berthoud & Cie.
	Travers: Banque Cantonale Neuchâteloise.

Lambelet & Cie
Cycles - Machines à coudre
Fleurier Fleurier
Grande Baisse
Demandez les prix 1396

Souliers du dimanche
pour messieurs, double semelle, cousus, en brun et en noir, 1^{re} qualité, nos 37 à 42, seulement fr. 16.—
Couvertures militaires unies, pour fr. 9.— et 10.—
Maillots militaires (tricot), gris, toutes grandeurs, fr. 8.—
Maillots pour enfants (tricot), gris, fr. 4.50
Le tout garanti en marchandise neuve 997
Fritz SETZ, Expédition, Tägerig (Argovie)

Vernis émail 1351
Vernis à l'huile
Vernis à l'alcool
CIRE et HUILE p' parquets
Bronzes - Eponges - Pinceaux
Paille de fer - Laine d'acier
Peaux de chamois
Droguerie du Parc

J. VÉRON, GRAUER & Co - La Chaux-de-Fonds
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Déménagements pour la ville, par chemin de fer, par route, etc., pour 1925

Cinéma du Casino Le Locle

Samedi et Dimanche à 8 1/4 heures
Dimanche, Matinée à 3 heures

En supplément au magnifique programme :

Charlot pompier
Demi-heure de fou rire

Prix réduits
Galeries (numérotées), fr. 1.60, 1.10
Parterre (numéroté), fr. 1.10; (simple), fr. 0.75

Location à l'avance samedi de 4 à 5 h. à la caisse 1542

A Pouillerel

On offre à vendre, à mi-chemin de Pouillerel, des

Parcelles de terrain

avec beaux arbres et vue superbe, à partir de fr. 500.—. On pourrait se charger de la construction rapide de chalets à prix avantageux. — S'adresser à M^{rs} Breilmeyer-Girard, rue du Nord 89. P15568C 1511

Erreur ne fait pas compte !

Il vous faut un régulateur de 1^{re} marque. Le Régulateur ZENITH à sonnerie 3/4, répondra aux exigences les plus difficiles. — Exklusivité de vente: Maison SAGNE-JUILLARD, Huguenin-Sagne, successeur. 7661

CROIX-BLEUE
PROGRÈS 48

Dimanche, à 14 1/2 h.

Réunion de Groupe
des 1517 sections des Montagnes

Enchères publiques

L'Office soussigné vendra aux enchères publiques, le **mercredi 26 octobre 1921**, dès 14 heures, à la halle aux enchères, rue Jaquet-Droz, les meubles et marchandises ci-après désignés :

2 pupitres, 1 piano brun, 1 chaise de piano, 1 canapé, 1 table à 4 pieds, avec tapis moquette, 1 lavabo dessus marbre, 1 pendule neuchâteloise, chaises, 1 table de toilette, 1 potager à gaz, différentes vitrines, pots à tabac, cartes postales, cigares, café, lessive, thé, chicorée, etc., etc.

La vente se fera au comptant et conformément à la L. P.

La Chaux-de-Fonds, le 21 octobre 1921.

OFFICE DES FAILLITES :
1540 Le Préposé, P30079C
A. CHOPARD.

DAMES

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rhône 6303, Genève. 649

Musique Ouvrière

LA PERSÉVÉRANTE
La Chaux-de-Fonds

Cours de Solfège

Les jeunes gens, âgés de 16 ans révolus, désirant faire de la musique de cuivre sont informés qu'un cours de solfège leur est offert gratuitement. Les inscriptions sont reçues jusqu'au **vendredi 4 novembre** au soir, chez M. Emile Grosvernier, rue du Nord 16, et les soirs de répétition, les mercredis et vendredis, au local, Cercle Ouvrier. 1484

Le Comité.

A vendre une

Propriété

comprenant maison de trois logements, 3 chambres, eau, gaz, électricité, grand jardin, fruitiers, poulailler. Vue sur le lac, tram devant la maison.

Adresser les offres par écrit, **Poste restante N° 160, Neuchâtel.** 1518

VITRIER

Pose de vitres à domicile

B. GUILIANO
Hôtel-de-Ville 21^e - Téléph. 1539 P22575C

1075

Modes Parisiennes
114, rue Numa-Droz, 114

Joli choix de

Chapeaux
depuis Fr. 7, 8, 10 et au-dessus

Prière d'envoyer les réparations avant la presse. 1537

Retards

Le plus efficace est le **Remède Régulateur - Vitis**. — Envoi contre remboursement, fr. 4.85. Etablissement « VITIS », Case 5565, Neuchâtel. Discretion absolue.

Dépôt à la pharmacie Bauler, à Neuchâtel. 7974 Exiger la marque **Vitis**

A louer chambre meublée, indépendante et bien chauffée. Paiement d'avance. — S'adr. Paul Girardin, Progrès 91.

A vendre un potager à gaz, trois trous, et toute la batterie de cuisine, grande et petite baignoire avec chauffe-bain, une armoire à glace, une chaise longue et une chambre à manger. Prix d'occasion. — S'adresser rue du Parc 51, au 2^e. 1523

Couleuse. On achèterait d'occasion une grande couleuse, éventuellement on l'échangerait contre une petite. — S'adresser rue D.-P. Bourquin 5, 3^e à droite. 1530

Chansons d'occasion, av. ou sans piano, depuis 10 ct., chez Reinert, Léop.-Robert 59.

Cinéma Pathé (Casino) St-Imier

Samedi à 20 h. : Soirée
Dimanche à 15 h. : Matinée A 20 heures : Soirée
Lundi à 20 h. : Soirée

PATHE-JOURNAL

Un Ours de L'Alaska
avec William FARNUM, 4 parties

LES CHÈRES IMAGES
Comédie dramatique, 4 parties
LA RIVIÈRE ANGERMANN (Suède)
Prix habituels 1093

Grande Salle de la Croix-Bleue

Jeudi 27 octobre, à 20 1/2 h. précises

CONCERT

donné par la

Société de chant « LA PENSÉE »
sous la direction de M. Ch. FALLER, professeur
avec le précieux concours de M. Louis de la Cruz-Froelich, Baryton
Professeur au Conservatoire de Genève

Prix des places : Fr. 1.— et fr. 1.50, galerie numér. fr. 2.—. Billets en vente au bureau de location, Magasin de Musique F. & H. WITSCHI-BENQUEREL, rue Léopold-Robert 22, et le soir du concert aux portes. P22580C

A vendre une chiffonnière, une table de nuit, une table ronde, etc. — S'adresser rue Numa-Droz 45, 2^e étage à droite. 1459

Chambre non meublée, bien située, maison tranquille, quartier des Crétets, est à louer à personne de toute moralité, travaillant dehors. 1536 S'adr. au bur. de La Sentinelle.

Attention !

Je vends à des prix sans concurrence

Complets, Manteaux
pour messieurs et jeunes gens

Robes, Manteaux et Jaquettes de laine
pour dames et jeunes filles

Trousseaux
pour fiancées 933
Bonne qualité et à tous prix

Willy Chatelain
Côte 12
La Chaux-de-Fonds

Vu la crise actuelle, les paiements à 3 mois sont acceptés.

Commune de Villeret

Mise au concours

La Commune bourgeoise de Villeret met au concours les places de

Bergers
du bas et de la montagne

Les postulants sont priés de faire parvenir leur demande au **Président de bourgeoisie** jusqu'au **30 octobre** inclusivement. 1510

L'administration bourgeoise.

Au Gagne-Petit **Elle Meyer**
Place Neuve, 6
Lainage, Corsets, Lingerie, Tabliers, Literie.
Meubles soignés. 8684

Meubles Progrès

La Chaux-de-Fonds - Bienne, rue Neuhaus 32 - Fribourg

Actuellement et jusqu'à épuisement du stock, nous offrons les occasions extraordinaires suivantes :

Chambre à coucher complète, sapin verni, composée de :
1 armoire Louis XV, 2 portes 1 lit à 2 personnes 1 table de nuit
Fr. 75.— Fr. 53.— Fr. 20.— la chambre complète Fr. **148.—**

Chambre à coucher complète, acajou ciré, style moderne, composée de : 1 armoire anglaise, glace biseautée, 1 lit, 130 cm., 1 table de nuit, dessus marbre, Fr. **575.—**

Buffet de service noyer ciré, style moderne, Fr. **390.—** **Table** chêne ciré, 80 x 130 cm., 1 tiroir, Fr. **65.—**

Lits de fer 90 x 190 cm., vernis gris, Fr. **39.—** 1532

CATALOGUES ET ILLUSTRATIONS SUR DEMANDE

Etat civil de Neuchâtel

Mariages célébrés. — 14. Robert Wenger, négociant, et Alice-Elisabeth Garo née Sandoz, négociante, les deux à Neuchâtel. — 15. Jules-René Blanchard, horloger, et Rose-Valentine Miéville, demoiselle de magasin, les deux à Neuchâtel. — Ernest-George Schick, employé communal, et Georgette-Alice Stauffer, cuisinière, les deux à Neuchâtel. — Henri-Arnold Schick, tapissier, et Marguerite Hirschi, couturière, les deux à Neuchâtel. — Jules-Edmond Berger, boucher, à Neuchâtel, et Jeanne-Charlotte Ruchty, ménagère, à Engollon.

Naissances. — 14. Pierre-Daniel, à Daniel Rieser, jardinier, à Cormondrèche, et à Marguerite, née Grandjean. — Roger, à Otto Eugster, commerçant, à Travers, et à Anna, née Riche. — 15. Pierre-Antoine, à Maurice-Henri Giroud, comptable, et à Maria-Giuseppa-Anna, née de Preux. — 16. Marcel-Alfred, à Hermann-Siegfried Ringenberg, typographe, et à Mina-Clara, née Madörin. — 17. Ruth, à Paul Müller, prédicateur, et à Anna, née Kubler.

Décès. — 14. Rose-Adèle Debrot, ménagère, à Bôle, née le 22 août 1856. — 17. Anna, née Hayoz, épouse de Karl Waag, née le 7 juin 1864. — Maria, née Leiser, épouse de Karl Mosimann, à Marin, née le 26 janvier 1851. — Charles-Aimé Gaberel, horloger, veuf de Adèle, née Gyger, née le 9 avril 1859.

Inhumations

Samedi 22 octobre 1921, à 13 1/2 h.
M^{rs} Von Allmen, Anna-Elise, 27 ans, rue Léopold-Robert 120; sans suite.

Vins Neukomm & Co
Tél. 68 6744

Léopold ROBERT

Masseur - Pédicure
Garde-malade
diplômé, autorisé
Téléph. 17.83 Serre 39
P20336C 9792 Se recommande.

DEMANDEZ

au Bureau de « LA SENTINELLE »
LA CHAUX-DE-FONDS
103, Rue du Parc, 103
Téléphone 87 - Chèques postaux IVb 313

Le Plat de Lentilles
de W. RAUSCHENBUSCH
Traduction de l'anglais par S. GODET
Prix contre rembours. par chèque post.
Fr. 2.40 Fr. 2.65 Fr. 2.55

Socialisme Solidariste
de Charles NAINÉ, conseiller national
Prix contre rembours. par chèque post.
Fr. 2.— Fr. 2.25 Fr. 2.15

La compensation des horloges et des montres
par le Dr Ch.-Ed. GUILLAUME
Prix contre rembours. par chèque post.
Fr. 2.25 Fr. 2.50 Fr. 2.40

Ces trois ouvrages sont du plus haut intérêt nous les recommandons vivement

ALMANACH SOCIALISTE
Prix : **80 cent.**
En vente aussi dans les librairies et les kiosques

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
du 21 octobre 1921

Naissances. — Glauser, André-Armand, fils de Arthur-Emile, horloger, et de Bertha née Nydegger, Bernois. — Bourquin, Marcelle-Nadine, fille de Samuel-Arnold, bôit, et de Georgette-Nadine née Favre, Bernoise.

Promesses de mariage. — Walsler, Fritz, mécanicien, Bâlois, et Ricca, Jeanne-Emilie-Albertina, ménagère, Italienne. — Gorgérat, Paul-Alexandre, commis, Neuchâtelois, et Auberson, Marguerite-Louise, horlogère, Vaudoise.

Mariages civils. — Geiser, William-Hermann, manœuvre, et Huguenin-Vuillemin, Marie-Emma, blanchiss., tous deux Bernois. — Gouffroid, Achille-Eugène, soudeur d'assortiments, Bernois, et Huguenin, Fanny-Emma, ménagère, Neuchâteloise. — Debrot, Armand, fonctionnaire communal, et Hertkorn, Marthe-Marguerite, serti-seuse, tous deux Neuchâtelois. — Berdat, Louis-Jules, chauffeur-mécanicien, Bernois, et Buchner, Marie-Marthe, servante, Française.

Décès. — 4605. Von Allmen, Anna-Elise, fille de Emile, et de Anna-Elisabeth, née Müller, Bernoise, née le 4 octobre 1894. — 4606. Brunner, Christian, fils de Johannes et de Marguerite, né Bischoff, Bernois, né le 3 mars 1869.

Renseignements utiles

Pharmacie d'office: 23 oct. Béguin.

Pharmacie Coopérative: 23 oct. : Officine N° 1, R. Neuve 9, ouverte jusqu'à midi.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourroit seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés).

Etat civil du Locle

Décès. — 2643. Maire, née Robert, Lina, née le 2 juin 1838, veuve de Jules, Neuchâteloise.

POMPES FUNÈBRES

S. MACH
Corbillard-Fourgon automobile pour transports mortuaires
Toujours grand choix de Cercueils de bois
Cercueils Tachyphages
Cercueils Crémation
Tous les cercueils sont capitonnés

4.90 TÉLÉPHONE 4.34
Jour et nuit 1521

CHAPPELLERIE

Canton
Rue Léopold Robert 29
TÉLÉPHONE 13.93

LE PLUS GRAND CHOIX

CHAPEAUX
FEUTRE ET DRAP 1331
AUX NOUVEAUX PRIX

FOURRURES
RÉPARATIONS ET TRANSFORMATIONS
AUX PLUS JUSTES PRIX

Car j'estime qu'il n'y a point de proportion, toutes les souffrances du temps présent et la gloire à venir qui doit être manifestée en nous.
Rom. 8, 18.

Monsieur Paul Béguérel-Guinand; Mademoiselle Amélie Guinand, à Genève; Madame et Monsieur G. Bürgin-Guinand, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur John Guinand, à Bâle; ainsi que les familles Montandon, Guinand, Girard, Benoit, Schneider-Benoit, Lebet et familles alliées, font part à leurs amis et connaissances du départ pour la Gloire de leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame Madeleine BÉGUEREL
née GUINAND

qui s'est endormie dans la Paix de son Sauveur qu'elle a tant aimé, après quelques jours de grandes souffrances, le 19 courant, à 11 heures du soir, dans sa 37^e année.

L'enterrement aura lieu le **22 courant**, à 2 heures après-midi, au **Grand Lancy, Genève.** 1522

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les Faits du jour

On n'a que des renseignements assez vagues à propos du mouvement révolutionnaire portugais. Il semble que l'assassinat de plusieurs ministres, à Lisbonne, a été l'œuvre de la foule déchaînée, du moins à en croire les télégrammes gouvernementaux. Un nouveau ministère a été constitué.

La séance de la Chambre française a été marquée par un discours Briand consacré au problème des changes et de leur déséquilibre. Le premier ministre français rappelle la bonne volonté du cabinet Wirth à tenir les engagements acceptés.

Puis il montre le but poursuivi par les adversaires du chancelier, qui gros banquiers, qui grands industriels, exportant leurs marchandises et leurs capitaux et préparant ainsi la banqueroute de leur pays. « Cette faillite, poursuit le président du Conseil, ne serait pas sincère dans une telle situation. »

Il y aurait un joli thème à développer sur le « patriotisme » des financiers qui poussent leur pays à la culbute. On ne trouve pas ce genre de patriotisme en Allemagne seulement ! Et dire que c'est ce même monde qui, pendant la guerre, a poussé la classe ouvrière vers les charniers, au nom des « intérêts supérieurs de la patrie ! »

Les masques tombent aujourd'hui et les travailleurs, anciens combattants, peuvent constater combien l'Internationale dorée s'est moquée d'eux.

Briand a répondu au député nationaliste Barrès (l'homme qui s'embusqua avec un joli mouvement de menton), que ce serait une grande erreur de vouloir détacher la Rhénanie de l'Allemagne. Il voit apparemment à quel imbroglio inextricable aboutit déjà le partage de la Haute-Silésie. Selon le « Vorwaerts », Berlin est sous l'impression que la décision intervenue est plus défavorable encore que ne le donnaient à penser les premiers télégrammes. Le courant soulevé contre le cabinet Wirth va en s'aggravant. Le groupe socialiste a été prié de ne pas quitter Berlin dimanche, en raison de la gravité des événements politiques qui s'y succèdent d'heure en heure. A la Diète prussienne le président Stegerwald a soulevé un vacarme formidable par la lecture d'une déclaration chauvine au sujet de la Haute-Silésie. L'opposition était menée par les socialistes. Devant ce chahut monstre, il fallut lever la séance. Les nationaux allemands proposeront à la prochaine séance du Reichstag un vote de méfiance au gouvernement.

Nous avons fait allusion souvent, à l'essor économique allemand du côté russe. Des statistiques démontrent que l'Allemagne est le second fournisseur des Soviets. L'Angleterre vient avant. La Suisse s'est laissé sottement distancer. On a beaucoup parlé, ces derniers jours, à la suite d'un débat au Conseil national, de l'expulsion de la mission russe en Suisse, en 1918. Nous estimons que cette expulsion a été au simple point de vue commercial, une grave faute dont nous supportons encore les conséquences. Tandis que l'Angleterre et l'Allemagne ralentissent les marchés russes, nous en sommes encore à nous attarder à de grotesques propagandes anti-soviétiques, où l'on suggère aux gogos que Lénine (Lenoff pour la circonstance) est même l'assassin de sa mère. Que ferait la censure suisse des cinémas, si on faisait passer des films où des allusions de ce genre atteindraient des têtes couronnées ? Elle sévirait avec rage. C'est parce que nous sommes républicains qu'elle laisse insulter le chef du gouvernement fédératif russe.

R. G.

UNE GRENADE A PARIS

PARIS, 22. — Havas. — Les militants communistes ont tenu vendredi soir à la salle Wagram une réunion de protestation contre la condamnation par les tribunaux américains de deux ouvriers italiens Sacco et Vanzetti. La police ayant voulu disperser à l'entrée de la salle un groupe d'individus qui manifestait bruyamment en chantant l'« Internationale », une grenade a été lancée sur les policiers. L'engin a explosé et a fait 5 victimes, parmi lesquelles un inspecteur principal de police.

L'Autriche met de nouveaux obstacles à ses frontières

VIENNE, 22. — B. C. V. — Un représentant du ministère des finances a déclaré à la presse que désormais les marchandises qui sont des articles de luxe nettement fixés, devront acquiescer les droits de douane en or.

La bataille des salaires aux Etats-Unis

CHICAGO, 22. — Havas. — La commission du travail a invité toutes les organisations d'employés de chemins de fer à se présenter devant elle le 26 octobre, afin qu'elle puisse déterminer si ces organisations violent l'interdiction de réduire les salaires. La commission a en outre avisé les deux parties qu'elles devaient maintenir le statu quo dans le service des chemins de fer jusqu'à ce qu'elle ait fait connaître sa décision. Cela signifie qu'il n'y aura pas de grève au moins jusqu'au 30 octobre, à moins que les Unions préfèrent jeter un défi au gouvernement, bien que cette dernière attitude semble peu vraisemblable.

On croit savoir que le gouvernement envisage l'éventualité de revenir à ses pouvoirs du temps de guerre afin de maintenir le trafic des chemins de fer au cas où il y aurait une grève.

NEW-YORK, 22. — Havas. — Les fonctionnaires d'Etat démentent que le gouvernement ait l'intention de recourir à des mesures du temps de guerre dans l'éventualité d'une grève des chemins de fer.

La grève des conserves à Chicago

CHICAGO, 22. — Havas. — Le résultat du vote pour ou contre la grève dans l'industrie de l'emballage (mise en conserve du bœuf) a donné 35.354 voix pour la grève et 3490 contre.

Plus malins que les industriels et le gouvernement helvétiques !

BERLIN, 22. — Wolff. — L'organe communiste la « Rote Fahne » annonce qu'une succursale de la banque d'Etat russe sera ouverte prochainement à Berlin.

On annonce encore, au sujet des relations germano-russes, que l'Allemagne, dans les six premiers mois de l'année 1921, prend la seconde place dans les importations en Russie, soit le 18,8 % des importations totales. Le principal fournisseur de la Russie pour cette période est l'Angleterre avec une proportion de 30 %, suivie des Etats-Unis, de l'Esthonie, de la Suède, de la Hollande et de la Lettonie. Les nouvelles relatives à des commandes à l'étranger proviennent en grande partie de source russe.

Mussolini et Cicotti viendraient se battre en duel sur notre territoire

ROME, 22. — Stefani. — Le conflit entre M. Cicotti, ancien député et directeur du journal « Il Paese », et M. Mussolini, directeur du « Popolo d'Italia », continue et fait l'objet des discussions dans les milieux politiques et de la presse. On croit que les deux personnes en question, dans le but de se soustraire à la sûreté publique, auraient décidé de se battre en duel sur le territoire suisse.

Un ministère digne de M. Joseph Prud'homme !

ROME, 22. — L'agence Stefani apprend de Durazzo que le nouveau ministère Vangheli s'est présenté devant le Parlement. Il a obtenu la confiance unanime car... les partis de l'opposition étaient absents !

L'EMPRUNT INTERNATIONAL

BERLIN, 22. — Des pourparlers sont actuellement en cours entre des banques américaines et anglaises d'une part et les délégués du gouvernement allemand et des capitalistes allemands d'autre part, en vue d'un nouvel emprunt international pour l'Allemagne.

CONFÉDÉRATION

Le change suisse

BERNE, 22. — Un groupe de citoyens suisses qui se préoccupent de la crise économique actuelle se proposent de demander au Conseil fédéral s'il ne pourrait pas prendre l'initiative de lancer à tous les pays d'Europe un appel pour une conférence qui discuterait la situation économique et les moyens d'y remédier. Les représentants à cette conférence devraient être choisis dans les différents groupes politiques, les différentes professions et métiers et si possible en dehors de toute diplomatie, mais cependant les gouvernements devraient y être représentés.

Le change suisse fait l'objet depuis quelque temps d'une étude toute spéciale au Département fédéral des finances. La question de la baisse du franc suisse a été posée à de hautes personnalités de la finance. Les études faites jusqu'ici laissent croire au chef du département des finances, M. le conseiller fédéral Musy, qu'une forte émission de billets de banque ne suffirait pas pour faire baisser le change et que seuls des crédits accordés à certains pays plus ou moins en détresse réussiraient à faire tomber le franc suisse à un niveau qui permettrait de lutter avec la concurrence étrangère. D'autre part, la baisse du change produirait une augmentation du coût de la vie assez sensible.

On envisage au Palais fédéral pour le cas où le change de certains pays devrait de nouveau baisser, des restrictions d'importation plus fortes.

(Resp.)

Le boycott des Peter

GENEVE, 21. — Sp. — Le congrès féminin ouvrier international a décidé d'appuyer le boycott de la maison Peter, (Cailler, Kohler). Chaque déléguée s'est engagée à appuyer le boycott dans son pays des produits de cette maison, boycott qui a été demandé par la Fédération internationale de l'alimentation.

Les Bernois se passionnent pour leur future usine électrique !

BERNE, 22. — Ag. — Une grande assemblée convoquée par le parti bourgeois de la ville de Berne a eu lieu vendredi, en présence de tous les partis et des autorités municipales. Elle a discuté le projet relatif à l'alimentation en énergie électrique qui sera présenté le 29 octobre au Conseil communal. La discussion a duré cinq heures et demie.

La municipalité propose la construction d'une usine au Sanetsch. Un autre projet présenté par un consortium privé propose l'utilisation des lacs du Stockhorn, le long du Simmenthal. On reproche au projet du Sanetsch de ne déployer ses effets que dès 1930. Par contre, le projet du Simmenthal est encore imparfaitement établi. Aucune résolution n'a été prise.

Les rapatriés suisses

LE LOCLE, 22. — Notre correspondant du Locle, René Fallet, nous prie de démentir avec la plus vive énergie l'information de Repubblica au sujet des rapatriés suisses depuis la France. Il n'y a pas un mot d'exact dans cette histoire.

Du bétail de boucherie

BERNE, 22. — Resp. — Le Département de l'Economie publique étudie actuellement la possibilité de laisser entrer en Suisse une certaine quantité de bétail de boucherie qui serait donné par des fermes privées d'Orient en échange de locomotives de C. F. E. et de vieux matériel de la poste qui seraient vendus par les soins d'une maison suisse de commerce.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Au Vallon de St-Imier

Les assemblées d'hier soir dans toutes les localités du Vallon ont été très fréquentées. A part quelques rares exceptions, les ouvrières et les ouvriers membres de la F. O. M. H. ont tenu de se prononcer et de prendre courageusement leur part de responsabilités dans le refus des baisses de salaires, et par là même de protester contre la façon dangereuse des membres des associations cantonales bernoises, des fabricants d'horlogerie et des parties détachées et branches annexes de l'horlogerie. Après rapport et discussion les membres se sont prononcés de la façon suivante :

CONTRE LA BAISSÉ

A St-Imier 773, à Villeret 80, à Sonvilier 85, à Renan 63. Pas un seul membre n'a voté pour la baisse.

Il faut encore ajouter à cela les résultats de Cormoret et Courtelary qui seront publiés aussitôt que nous en aurons connaissance. Un tel résultat se passe de commentaires. Il montre la fermeté ouvrière contre les manœuvres du patronat.

La situation à Bienne

R. Grosjean nous écrit :

Veuillez s. v. p. publier cette rectification afin que nos collègues du Jura bernois et des Montagnes soient mis au courant de la situation de Bienne dans la question des baisses. Je donne certaines explications pour démasquer la manœuvre de la direction des Longines, qui essaye de s'excuser devant le public en ayant recours à des procédés de mystification.

A l'Oméga, il n'y a pas de baisse générale jusqu'à ce jour. Par contre nous avons porté plainte contre cette maison pour que le tribunal arbitral se prononce sur des baisses faites à deux remonteurs petites pièces et deux acheveurs « porte-échappement ». Le nouveau système de travail imposé dans plusieurs ateliers de remontage avec des calibres nouveaux, a fatalement amené une perte de gain à une vingtaine de nos collègues remonteurs à l'Oméga, ce qui ne veut pas dire que l'affaire soit terminée !

Les fabriques « Welta », MM. Wuyss et Tröhler, « Actua », MM. Frêne, veuve et Aubert, « Esef », MM. Steiner-frères, « Revela », M. Mambretti Cie, « Vira », MM. Dürr et Cie, « Mata Watch », M. Marc Mathey et Cie, ainsi que les maisons Sautter frères, Benoit Nicolet, ont fait des baisses et n'ont admis aucune discussion qui puisse rétablir les anciens prix. Les plaintes suivent leur cours.

Une grande partie des usines sont fermées, d'autres travaillent les 48 heures sans qu'il soit question de baisse et dans les mêmes conditions plusieurs fabriques ne travaillent que partiellement. Partout on a continué à travailler en laissant le soin à la F. O. M. H. de régler les litiges. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Toutefois nous jugeons nécessaire cette mise au point. Nous ne sommes pas surpris des actes dégoûtants de la direction des Longines et de la Tavantines Watch ! Nous n'avons pas l'intention de cacher certaines manœuvres crapuleuses sur la place de Bienne. Nous savons que nos collègues se font attaquer dans toutes les régions. Ceci n'est pas une raison pour ne pas dévoiler les procédés d'intimidation grâce à des mensonges. Nous sommes, hélas ! bien assez servis avec la réalité.

Robert Grosjean, administrateur F. O. M. H.

Résolution contre la baisse

L'assemblée des délégués de la région horlogère, réunie à Bienne, le 20 octobre 1921, a pris connaissance avec étonnement de l'attitude de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie et parties détachées, qui, par des baisses de salaires IMPOSEES au personnel de plusieurs grandes usines, a rompu le contrat collectif, considérant celui-ci comme un chiffon de papier, en disant ne pas le RECONNAITRE pour les tarifs.

L'assemblée proteste spécialement énergiquement contre les faits qui se sont produits dans plusieurs localités du canton.

Les délégués unanimes demandent au Comité central de poursuivre jusqu'au bout la lutte commencée, pour le respect des droits élémentaires des ouvriers ; à ceux-ci, de ne pas se laisser diviser, ni effrayer par les manœuvres brusquées de leurs patrons, leur imposant de fortes baisses, pendant que les pouvoirs publics fédéraux sont en discussion avec nos organes syndicaux et les organes patronaux, en vue d'un arrangement général.

L'émigration de l'horlogerie

La « Nouvelle Gazette de Zurich » annonce qu'il s'est constitué à Berlin une société pour l'industrie horlogère, au capital de 11 millions de marks ; elle aurait acheté une importante fabrique suisse et disposerait d'une invention qui rendrait sa concurrence redoutable.

Chronique sportive

Le match Suisse-Italie

GENEVE, 22. — Le comité de l'A. S. F. A. et les différentes commissions se sont réunies en vue de prendre des dispositions générales pour le grand match Italie-Suisse, qui mettra en présence pour la première fois à Genève l'équipe nationale italienne avec notre team national. On sait que le dimanche 30 octobre aura lieu à Berne le match d'entraînement d'où sortira le 11 représentant définitivement notre pays. L'équipe nationale, susceptible de changements après le match de Berne, est composée comme suit : Cérésolo, Ehrenbolger, Gottenkieny, Schneebeli Schmidlin, Pollitz, Jeanin, Martenet II, Pache, Kramer I, Bédouret.

Cette équipe jouera contre une sélection bernoise dans laquelle se trouvent notamment : Hausaer, centre-demi Blue-Star ; Sturzenegger, inter-droit

F.-C. Zurich ; Bouvier, arrière-gauche Servette, Genève.

Meeting de boxe à la Scala

Le Club pugiliste pousse activement l'organisation du meeting de boxe qui aura lieu le jeudi 27 octobre à la Scala.

Le programme, établi avec soin, est le suivant : Combats de 5 rounds de 2 minutes, gants de 6 onces, avec décision. 1. Langel contre Gobat (Neuchâtel) ; 2. Gertsch contre Criblez (St-Imier) ; 3. Spreuer contre Rudolf (Berne) ; 4. Gostely contre Berger (St-Imier). Combat avec décision, 6 rounds, 2 minutes, gants 6 onces : 5. Stauffer contre Garzena (Genève), champion suisse 1921. Combat professionnel avec décision, 10 rounds, 3 minutes, gants 4 onces : 6. Baechli, champion suisse, moyen, contrel e fameux nègre Sam King.

C'est avec plaisir qu'on verra aux prises de nouveaux boxeurs du Club pugiliste, Langel, Gertsch et Gostely contre des hommes qui ont déjà fourni des combats, Spreuer, demi-finaliste du championnat suisse de boxe, qui a fait match nul avec Rubeli (en août) et match nul avec Loutan, de Fribourg, lors du dernier meeting de Berne ; le dur coqner Stauffer, demi-finaliste et finaliste du championnat suisse de boxe ; Criblez, Berger et Rudolf ont déjà fait des combats. Garzena, plusieurs fois champion suisse, le boxeur amateur le plus scientifique du pays, 3e aux Olympiades d'Anvers 1920, qui a battu Fritsch, champion du Monde amateur. Le populaire Baechli contre le nègre Sam King, sur lesquels nous reviendrons.

L'affaire Ryser

C'est aujourd'hui que le Comité central du P. S. S. est réuni à Olten. Il prendra connaissance et aura à se prononcer sur le Règlement d'exécution pour la décision du congrès de Lucerne concernant l'incompatibilité de certains postes avec des mandats politiques.

Ce règlement est ainsi conçu :

§ 1. Les membres du parti sont invités à tenir compte qu'un membre du parti ne peut être chargé d'un mandat politique s'il remplit une fonction de confiance dans des institutions officielles ou des entreprises capitalistes telles que la classe ouvrière doit prendre des mesures de précaution à leur égard.

§ 2. Le Comité directeur du P. S. S. et les Comités cantonaux peuvent faire opposition contre l'octroi d'un mandat politique en un tel cas et pour autant qu'il s'agit d'une autorité cantonale ou fédérale.

§ 3. L'opposition doit être faite par lettre inscrite un mois au plus tard après qu'il ait été décidé de confier ce mandat. Celui qui fait l'opposition doit apporter à l'appui des faits précis et des preuves.

§ 4. La demande d'opposition devra être examinée dans la séance du Comité central qui suivra.

§ 5. La décision du Comité central sera communiquée par écrit à celui qui a fait l'opposition comme à l'intéressé. La décision sera accompagnée des raisons qui l'ont dictée.

§ 6. Les deux parties ont un mois pour recourir auprès de la commission de recours et de conciliation.

§ 7. L'opposition, le camarade visé, la section dont il est membre ou l'instance qui a admis la candidature, seront entendus par le Comité central comme par la commission de recours et de conciliation.

§ 8. Si l'incompatibilité est admise, le Comité central du P. S. S. invite la section ayant admis la candidature en question à faire un nouveau choix. Si l'élection a déjà eu lieu, elle demandera à l'élu de renoncer immédiatement à son mandat.

Le Comité central estime :

1. Si le congrès a décidé de déclarer que des fonctions dans certaines autorités ou entreprises privées doivent être déclarées incompatibles avec un mandat politique, il n'a pas voulu en faisant laisser entendre qu'on doive douter de lui, il a simplement reconnu qu'en certaines circonstances les devoirs mêmes découlant de cette fonction peuvent entrer en conflit avec ceux d'un membre du parti. Le parti n'élève pas un reproche contre ce camarade parce qu'il a accepté une telle fonction, mais estime qu'il y a des risques de conflits de devoirs qu'il s'agit, dans l'intérêt du parti, de faire disparaître. L'incompatibilité ne s'étend bien entendu qu'au mandat et non à la qualité de membre du parti.

2. Il appartient tout d'abord aux camarades qui proposent le candidat de décider si ce risque existe ou non. Les instances du P. S. S. n'interviennent que si cette incompatibilité est indiscutable et si des intérêts vitaux du parti sont en jeu. Les autorités communales dans la règle ne sont pas prises en considération, la décision de Lucerne ne s'appliquant qu'aux autorités cantonales et fédérales.

3. Quels sont les caractères que doit avoir une institution ou une entreprise pour nécessiter des mesures de précaution ? Ces mesures seront toujours judicieuses quand il s'agit d'une institution ou d'un établissement dont l'activité se dirige directement contre la classe ouvrière en lutte ou contre ses intérêts de classe. Si ces conditions existent, l'incompatibilité existe, même si le camarade intéressé ne remplit pas une fonction de direction. Il suffit qu'il remplisse une fonction de confiance, c'est-à-dire que son poste ne soit pas un poste inférieure.

4. Si l'incompatibilité doit être déclarée, elle le sera sur la base des principes contenus dans la décision du congrès, pour chaque cas. Les circonstances sont beaucoup trop multiples et variées pour que des règles puissent être données. (Les décisions du congrès concernant la Société des Nations conservent cependant toute leur valeur.)

5. Il serait nécessaire de fixer la procédure à suivre quand il s'agit de prononcer l'incompatibilité. Un règlement d'application sera élaboré dans ce but par le Comité central.